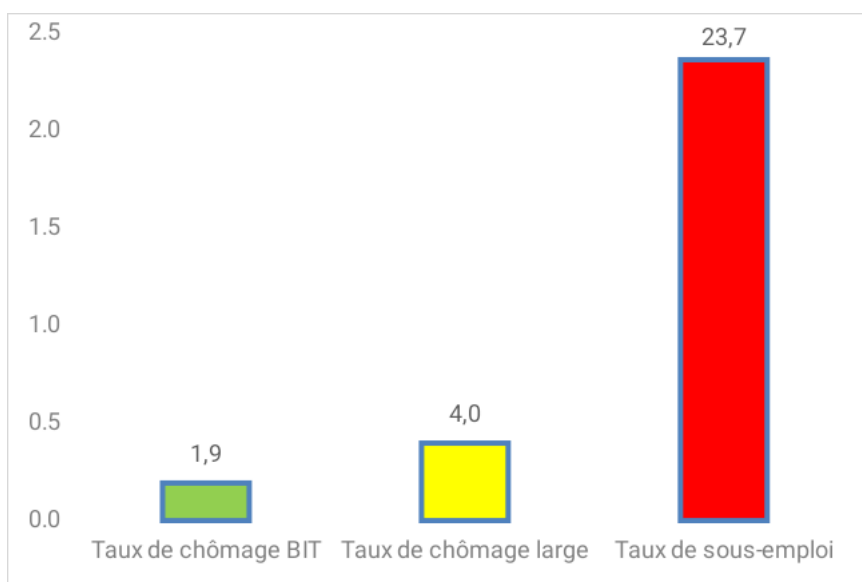




ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET
LE SECTEUR INFORMEL (ENESI-2015)
Phase 1

Thème 5 : Chômage



Décembre 2016

Ministère de l'Economie, des Finances et
du Développement

Secrétariat Général

Institut national de la statistique
et de la démographie

Burkina Faso
Unité – Justice – Progrès



ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET
LE SECTEUR INFORMEL (ENESI-2015)
Phase 1

Thème 5 : Chômage

Décembre 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX INTERNES	6
LISTE DES GRAPHIQUES INTERNES	6
LISTE DES TABLEAUX ANNEXES	6
Résumé exécutif	8
5.1 Définitions des concepts	10
5.2 Niveau du chômage	12
5.2.1 Niveau du chômage au sens large	12
5.2.2. Niveau du chômage au sens du BIT	14
5.3 Caractéristiques des chômeurs	16
5.3.1. Caractéristiques individuelles des chômeurs	16
5.3.2. Caractéristiques des ménages des chômeurs	18
5.3.3. Primo-demandeurs et anciens occupés	20
5.3.4. Durée du chômage	23
5.3.5. Raison de la perte de l'emploi par les chômeurs anciens actifs occupés	24
5.4 Canaux de recherche d'emploi	25
5.5 Caractéristiques de l'emploi recherché et mode de recherche d'emploi	26
Conclusion	28
ANNEXES STATISTIQUES	30

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT : Bureau international du travail

CM : Chef de ménage

EICVM : Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages

ENESI : Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

INSD : Institut National de la Statistique et de la démographie

UPI : Unité de production informelle

LISTE DES TABLEAUX INTERNES

Tableau 1 : indicateurs sur les jeunes de 15 à 24 ans : Taux de chômage large, taux de sous-emploi visible, taux de sous-emploi invisible	13
Tableau 2 : taux de chômage large et de sous-emploi selon le genre	14
Tableau 3 : Niveau du chômage par milieu de résidence	15
Tableau 4 : Age moyen des chômeurs et des travailleurs	17
Tableau 5 : statut migratoire des chômeurs	17
Tableau 6 : principales raisons de la migration des chômeurs	18
Tableau 7 : Taux de chômage selon les caractéristiques du chef de ménage	19
Tableau 8 : principales raisons de la migration des chômeurs primo demandeurs	21
Tableau 9: Caractéristiques individuelles des types de chômeurs	22
Tableau 10 : Raison de la perte de l'emploi	24
Tableau 11 : Type d'emplois recherchés selon le lieu de résidence	26
Tableau 12 : répartition des chômeurs selon la raison de non création d'une UPI	27

LISTE DES GRAPHIQUES INTERNES

Figure 1 : Taux de chômage large, taux de sous-emploi visible, taux de sous-emploi invisible	12
Figure 2 : Évolution au sens large selon la région	13
Figure 3 : taux de chômage au sens large et taux de sous-emploi visible et invisible selon le genre	14
Figure 4 : Évolution du taux de chômage BIT et au sens large	14
Figure 5 : Evolution des taux de chômage selon le niveau d'instruction	16
Figure 6: Evolution du taux de chômage au sens large selon la tranche d'âge	16
Figure 7 : répartition des chômeurs au sens large par types et par milieu de résidence	20
Figure 8: Répartition des types de chômeur selon le groupe d'âges	22
Figure 9 : la durée moyenne du chômage (en années)	23
Figure 10 : la durée moyenne du chômage selon la région	24

LISTE DES TABLEAUX ANNEXES

Annexe 1 : Répartition de la population en âge de travailler selon le type de main d'œuvre	30
Annexe 2: Répartition de la population en âge de travailler selon le type de main d'œuvre par région	31
Annexe 3: Taux de chômage au sens large des 15 ans et plus	32
Annexe 4: Taux de chômage au sens BIT nouvelle définition des 15 ans et plus	33
Annexe 5: Taux de chômage des jeunes de 15 24 ANS au sens BIT et large, selon le milieu de résidence et les autres variables	34
Annexe 6 :Age moyen des chômeurs de 15 ANS au sens large et BIT	36

Annexe 7 : Nombre moyen d'année d'étude des chômeurs sens large et BIT et selon le milieu urbain et les autres variables	37
Annexe 8: durée du chômage par primo demandeur et ancien actifs occupé	39
Annexe 9: Raison de la perte d'emploi par ancien actifs occupé (%)	40
Annexe 10 : principales raisons de la migration des chômeurs anciens actifs occupés	42
Annexe 11: Le principal mode de recherche d'emploi.	43
Annexe 12: Type d'emploi recherché (type1)	46
Annexe 13 : Type d'emploi recherché (type2)	47
Annexe 14 : Type d'emploi recherché (type3)	48
Annexe 15 : Inscription auprès d'une structure de promotion de l'emploi	50

CHAPITRE V : LE CHOMAGE

Ce chapitre présente le niveau de chômage, le profil des chômeurs, leurs caractéristiques et leur durée dans le chômage, leurs canaux de recherche d'emploi, les types d'emplois recherchés et leurs prétentions salariales.

Résumé exécutif

L'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel de 2015 (ENESI-2015) a permis d'estimer globalement le taux de chômage au sens large à 4,0% avec des disparités selon le niveau d'instruction. En effet, le taux de chômage au sens large passe graduellement de 1,8% pour les personnes sans niveau d'instruction à 23,4% pour les personnes ayant un niveau

Principalement élevé en milieu urbain et chez les jeunes, le taux de chômage au sens du BIT s'accroît avec le niveau d'étude : de 1,8% pour les sans niveau à 23,4% pour les niveaux d'études supérieur.

Globalement, le taux de chômage au sens large est de 4,0%.

d'instruction supérieur. Cette situation s'explique par le fait que les personnes sans niveau d'instruction se rencontrent principalement en milieu rural où l'emploi d'agriculteur est alors traditionnellement initié et pratiqué dès la jeunesse alors qu'en milieu urbain et avec l'éducation, le phénomène est différent. Le taux de chômage national au sens du Bureau international du travail (BIT) est de 1,9%. Le chômage est un phénomène principalement urbain, avec des disparités entre les régions. La région du Centre a de ce fait le niveau de chômage le plus élevé. Les femmes sont plus exposées au chômage en milieu urbain, et sont plus atteintes par le phénomène du découragement. Le chômage est plus important chez les jeunes de 15 à 24 ans (6,5% au sens large) et s'accroît avec le niveau d'étude. Parmi les chômeurs, près de deux tiers sont à la recherche d'un premier emploi. Les jeunes chômeurs sont prédominants chez les primo-demandeurs. Les chômeurs sont en majorité pris en charge par leur famille ou une tierce personne (9 chômeurs sur 10). Le risque d'être au chômage s'accroît avec le niveau d'étude du chef de ménage. Le taux de chômage est plus important au sein des ménages dont le chef exerce dans le secteur formel. La durée moyenne du chômage est de 5 ans et est plus élevée chez les personnes non instruites. Concernant la raison de la perte de l'emploi, elle est souvent volontaire pour les individus ayant un niveau d'étude élevé. Quant au

principal canal de recherche d'emploi, c'est celui des « relations personnelles ou familiales » et l'emploi recherché est principalement un emploi salarié et à plein temps. La plupart des chômeurs ayant un niveau d'étude élevé utilisent principalement les concours pour rechercher un emploi.

Six chômeurs sur dix invoquent l'absence ou l'insuffisance de moyens financiers comme la raison pour laquelle ils n'ont pas créé d'Unité de Production Informelle (UPI).

Les chômeurs désirent en moyenne travailler pendant 43 heures par semaine, avec un salaire de réservation moyen de 75 000 FCFA.

Le taux d'inscription dans les structures de promotion d'emploi demeure faible (12,2%) et est nul en milieu rural.

Par ailleurs, le faible niveau du taux de chômage ne doit pas occulter le niveau élevé de sous-emploi visible (24,9%). Un quart des actifs occupés travaillent à temps partiel (moins de 40h par semaine) et désirent travailler plus longtemps. En termes de rémunération, 7,6% des travailleurs ont une rémunération inférieure au SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti).

Au regard de la situation du chômage décrite, les recommandations ci-après sont faites :

- Mener des politiques tendant à réduire le chômage surtout dans les grands centres urbains où le phénomène est accentué ;

- Orienter les politiques de lutte contre le chômage vers les jeunes et les femmes ;
- Résoudre le problème de l'inadéquation entre la formation et l'emploi en créant plus de centres de formations professionnelles adaptées à la demande de main d'œuvre du marché ;
- Encourager les jeunes et les femmes à l'entrepreneuriat en offrant des facilités de financement.
- Créer des structures d'encadrement des chômeurs et de promotion de l'emploi et en faire la promotion auprès des groupes cibles.
- Le salaire de réservation des chômeurs représente plus du double du SMIG, cela semble traduire une nécessité de relever le SMIG lui-même.

5.1 Définitions des concepts

Quelques définitions

Les concepts et définitions utilisés pour la mesure de l'emploi et du chômage dans l'ENESI-2015 s'inspirent largement des recommandations internationales, notamment la résolution adoptée en octobre 2013 par la 19^{ième} conférence internationale des statisticiens de travail (CIST) organisée par l'Organisation internationale du travail (OIT) mais également des pratiques nationales et au sein des pays membres d'AFRISTAT.

Population en âge de travailler : population âgée de 15 ans ou plus.

Emploi : est considérée en situation d'emploi (ou actif occupé) une personne en âge de travailler qui au cours d'une semaine de référence ou des sept (07) derniers jours s'est engagée ne serait-ce qu'une heure dans une activité visant à produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Chômage (au sens du BIT) : est considérée en situation de chômage (ou actif non occupé) au sens du BIT, une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- i. être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence pour produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit ;
- ii. avoir cherché activement un emploi au cours des trente derniers jours¹ ;
- iii. être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours.

Main d'œuvre : elle est constituée de l'ensemble des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) en situation d'emploi (au sens du BIT) ou en situation de chômage. Anciennement, la main d'œuvre était appelée population active.

Personnes hors de la main d'œuvre (au sens du BIT) : il s'agit des personnes en âge de travailler qui ne sont ni dans l'emploi ni dans le chômage (au sens du BIT). Anciennement, ils étaient qualifiés de population inactive.

Selon ces définitions précédentes, une personne en âge de travailler occupe forcément l'une de ces trois modalités exclusives précédentes, c'est-à-dire qu'elle est soit dans l'emploi, soit au chômage, soit hors de la main d'œuvre (ni dans l'emploi, ni dans le chômage).

Le **taux de chômage BIT** est le rapport (en pourcentage) de la population en situation de chômage au sens BIT divisée par la main d'œuvre².

Main d'œuvre potentielle : elle constituée des personnes en âge de travailler qui ne sont ni dans l'emploi ni dans le chômage et qui sont soit :

- i. Des demandeurs d'emplois non disponibles : c'est-à-dire des personnes ayant recherché activement de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais qui ne sont pas

¹ Dans l'ancienne définition, le temps de recherche était limité à une semaine

² Actifs occupés plus chômeurs

disponibles pour travailler dans les 15 jours ;

- ii. Des demandeurs potentiels disponibles : c'est-à-dire des personnes n'ayant pas recherché activement de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais qui sont disponibles pour travailler dans les 15 jours ; c'est par exemple un chômeur découragé qui ne fait plus de démarches mais qui est prêt à travailler tout de suite si on lui proposait un emploi.

Les chômeurs au sens du BIT se différencient des chômeurs au sens large par la main d'œuvre potentielle.

La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

Chômage au sens large (ou taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle) : le taux de chômage au sens élargi est le pourcentage de chômeurs dans la **main d'œuvre élargie**.

Le chômage au sens large prend donc en compte les chômeurs découragés et les chômeurs non disponibles dans la période de référence.

Cet indicateur du chômage est plus adapté au contexte du Burkina pour deux raisons :

- i) la recherche active d'emploi n'est pas toujours systématique et correspond en général à la période des concours de la fonction publique. Cela est d'autant plus pertinent que les structures de placement d'emploi sont peu développées et peu utilisées dans le contexte actuel.
- ii) Dans le milieu rural, du fait de l'absence d'activités alternatives à l'agriculture, la recherche d'emploi n'est pas systématique en saison sèche mais les concernés sont cependant disponibles pour travailler.

Taux de sous-emploi lié à la durée du travail ou sous-emploi visible : le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine (40h) ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire (Cf. chapitre 6). Le taux de sous-emploi visible s'obtient en rapportant le sous-emploi visible à la main d'œuvre active occupée.

Taux de sous-emploi invisible : Le sous-emploi invisible est la situation de l'actif occupé dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur à la norme fixée par la réglementation en vigueur. La valeur de cette norme est égale au rapport du SMIG (32 218 FCFA) au nombre d'heures de travail par mois calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine (185,67 FCFA/heure). Le niveau du revenu issu de l'emploi et le nombre d'heures consacré à l'emploi principal sont les éléments qui déterminent la situation de sous-emploi invisible. Le taux de sous-emploi invisible s'obtient en rapportant le sous-emploi invisible à la main d'œuvre active occupée (Cf. chapitre 6).

5.2 Niveau du chômage

Le niveau du chômage se mesure par le taux de chômage. Le taux de chômage est l'indicateur du marché du travail le plus souvent utilisé. Il correspond à la proportion de personnes appartenant à la main d'œuvre qui sont sans emploi (en situation de chômage).

5.2.1 Niveau du chômage au sens large

Un bas niveau du chômage au sens large avec un taux de sous-emploi visible élevé

Au niveau national, le taux de chômage au sens large, des personnes âgées de 15 ans ou plus est estimé à 4,0%.

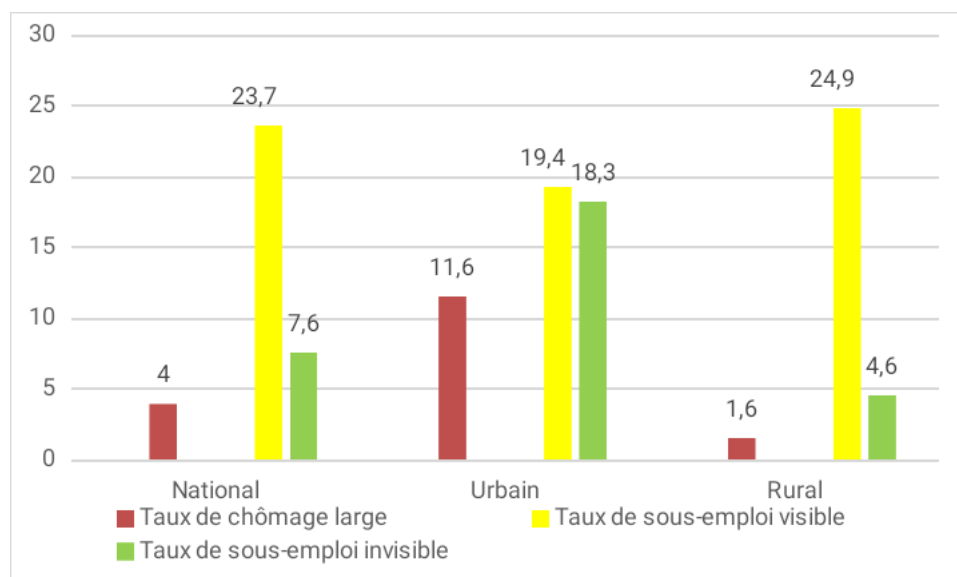
Ce bas niveau de chômage pourrait aussi être imputable à un effet de saisonnalité compte tenu du fait que l'ENESI s'est déroulée en saison pluvieuse. Cette hypothèse est confortée par le faible taux de chômage de 1,6% en milieu rural (dominé par les activités agricoles) contre un taux de 11,6% en milieu urbain.

Ce faible niveau du taux de chômage ne doit pas occulter la précarité de l'emploi qui est souvent observé dans les pays en développement comme le Burkina Faso.

En effet, le taux de sous-emploi visible (lié à la durée du travail) est de 23,7% au niveau national. Ce qui signifie que près du quart des actifs occupés travaillent moins de 40 heures et désirent travailler plus. Le taux de sous-emploi invisible caractérisant le nombre d'actifs occupés ayant un revenu inférieur au SMIG est de 7,6% au niveau national. Par ailleurs, le graphique ci-dessous montre que le sous-emploi visible a un caractère plus rural tandis que le sous-emploi invisible est prépondérant en milieu urbain.

La comparaison du taux de chômage avec les enquêtes précédentes serait inopportune pour deux raisons : (i) le chômage est un phénomène saisonnier et les périodes diffèrent d'une enquête à l'autre. (ii) la définition du concept de chômeur a évolué³. L'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) en 2009 donnait 5,5%.

Figure 1 : Taux de chômage large, taux de sous-emploi visible, taux de sous-emploi invisible

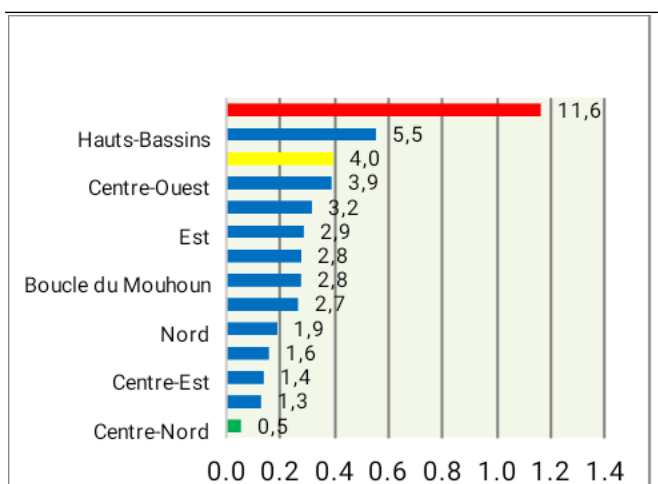


³ La recherche active de l'emploi portait sur une semaine et dans la nouvelle définition elle porte sur un mois

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Une forte disparité selon le milieu de résidence et les régions

Figure 2 : Évolution au sens large selon la région



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le

Les régions qui abritent les grands centres urbains présentent les taux de chômage les plus importants. En effet la région du centre vient en tête avec 11,6% suivie de la région des Hauts Bassins avec 5,5% de chômeurs. Les autres régions ont un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale.

En milieu urbain, la Boucle du Mouhoun avec un taux de chômage de 16,9%, a le taux le plus élevé suivi du Sahel avec un taux de 15,5%, des Cascades (14,4%), du Centre Ouest (13,1%).

Le taux de chômage des milieux urbains des régions du Centre et des Hauts Bassins sont respectivement de 13,2% et 11,3%.

Le milieu rural enregistre un taux de sous-emploi visible de 24,9% tandis que le milieu urbain à un taux de 19,4%. Le taux sous-emploi invisible atteint 18,3% des actifs occupés en milieu urbain contre 4,6% en milieu rural. La faiblesse du taux de sous-emploi en milieu rural découle de fait que dans ce milieu, peu d'emplois sont salariés (notamment dans le domaine agricole où le taux de sous-emploi invisible est de 3%).

Un chômage légèrement plus important chez les jeunes et un fort taux de sous-emploi invisible

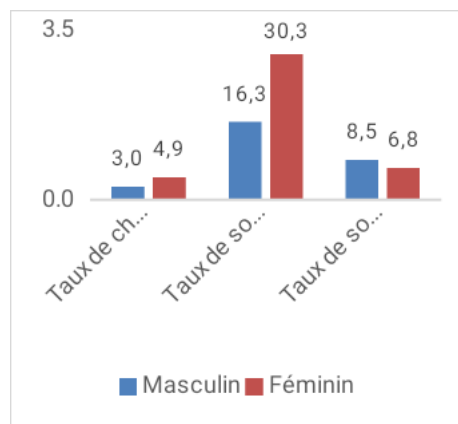
Au sens large, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est de 4,7%. Ce chômage concerne cependant 10,3% des jeunes citadins et 2,4% des jeunes ruraux. Les jeunes sont plus affectés par le sous-emploi, notamment le sous-emploi invisible qui est 11,3% soit plus 3 points par rapport au niveau national. Le sous-emploi lié à la durée du travail est quant à lui un peu plus faible que le niveau national. Les régions des grands centres urbains affichent les plus fort taux de chômage des jeunes : 9,7% pour le Centre et 6,3% pour les Haut-Bassins.

Tableau 1 : indicateurs sur les jeunes de 15 à 24 ans : Taux de chômage large, taux de sous-emploi visible, taux de sous-emploi invisible

	Taux de chômage large	Taux de sous-emploi visible	Taux de sous-emploi invisible
National	4,7	22,2	11,3
Milieu de résidence			
Urbain	10,3	19,4	18,3
Rural	2,4	24,9	4,6

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Figure 3 : taux de chômage au sens large et taux de sous-emploi visible et invisible selon le genre



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Les taux de chômage et de sous-emploi visible sont plus élevés chez les femmes par rapport aux hommes

Le taux de chômage au sens large selon le genre montre que 3% des hommes sont au chômage contre 4,9% des femmes. Il existe donc un écart de 1,9 point de pourcentage. Cependant, cet écart selon la définition du chômage BIT est de 0,1 point de pourcentage. Ce qui montre qu'il y a plus de femmes qui ne cherchent pas du travail mais qui sont prêtes à travailler si elles avaient un emploi.

Il est à noter aussi que parmi celles qui travaillent, 30,3% sont en sous-emploi visible contre 16,3% pour les hommes.

Les femmes sont plus exposées au chômage en milieu urbain

S'il existe un écart de 1,9 point entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes, cette différence atteint 6,6 points en milieu urbain. En effet, en milieu urbain, le taux de chômage au sens large des femmes est de 15,0% alors que celui des hommes est de 8,4%. Cet écart baisse à 1,1 point en milieu rural. Les femmes qui désirent travailler plus longtemps sont 31% en milieu rural et 27,7% en milieu urbain. Cette même statistique concerne 17,7% des hommes en milieu rural et 12,2% en milieu urbain.

Tableau 2 : taux de chômage large et de sous-emploi selon le genre

genre	Urbain			Rural			Ensemble		
	chômage large	sous-emploi visible	sous-emploi invisible	chômage large	sous-emploi visible	sous-emploi invisible	chômage large	sous-emploi visible	sous-emploi invisible
Masculin	8,4	12,2	20,9	1,0	17,7	4,4	3,0	16,3	8,5
Féminin	15,0	27,7	15,3	2,1	31,0	4,8	4,9	30,3	6,8

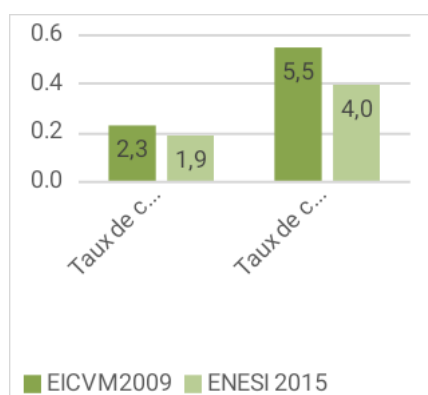
Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

5.2.2. Niveau du chômage au sens du BIT

Un taux de chômage au sens du BIT faible

Au niveau national le taux de chômage au sens du BIT des personnes âgées de 15 ans ou plus est de 1,9%. L'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages en 2009 donnait 2,3% et le RGPH de 2006 2,4%.

Figure 4 : Évolution du taux de chômage BIT et au sens large



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Une forte disparité selon les milieux de résidence

Ce faible taux ne doit pas occulter les disparités qui existent selon le milieu de résidence et entre les régions. En effet, si le chômage au sens du BIT est quasi inexistant en milieu rural (0,4% de taux de chômage) son niveau atteint 6,4% en milieu urbain. Il faut signaler que l'enquête a eu lieu entre les mois de mai et d'août 2015 ; période à laquelle les travaux champêtres ont commencé, ce qui explique le faible niveau de chômage en milieu rural.

L'analyse selon la région fait ressortir un taux de chômage de 7,5% au Centre et 2,4% dans les Hauts Bassins 2,4%.

L'analyse croisée entre le milieu de résidence et la région montre que le chômage est un phénomène essentiellement urbain. Les citoyens de la région du Centre sont concernés par le chômage à hauteur de 7,0% et de 3,4% pour ceux des Hauts Bassins⁴.

Les régions du Sud-Ouest et du Centre-Ouest ont les taux de sous-emploi visible les plus élevés (respectivement 39% et 35%)

Tableau 3 : Niveau du chômage par milieu de résidence

	Taux de chômage global		Taux de chômage des jeunes		Taux de sous-emploi	
	Taux de chômage BIT	Taux de chômage large	Taux de chômage BIT	Taux de chômage large	Taux de sous-emploi visible	Taux de sous-emploi invisible
National	1,9	4	2,2	4,7	23,7	7,6
Milieu de résidence						
Urbain	6,9	11,6	5,6	10,3	19,4	18,3
Rural	0,4	1,6	0,8	2,4	24,9	4,6
Région						
Boucle du Mouhoun	0,8	2,8	1,1	3,3	25,8	4,4
Cascades	1,1	2,8	1,6	3,4	29,2	5,2
Centre	7,5	11,6	5,8	9,7	18,2	19,4
Centre-Est	0,6	1,4	1,0	2,6	27,2	3,5
Centre-Nord	0,2	0,5	0,3	0,5	11,8	6,2
Centre-Ouest	1,7	3,9	2,3	6,0	35,0	7,0
Centre-Sud	0,2	1,3	0,2	2,2	20,5	7,6
Est	1,3	2,9	2,1	4,6	28,2	5,7
Hauts-Bassins	2,4	5,5	3,2	6,8	21,5	9,7
Nord	0,6	1,9	0,5	2,0	21,6	7,4
Plateau-Central	1,2	3,2	2,8	6,3	24,9	3,8
Sahel	0,7	2,7	1,1	2,0	15,8	3,7
Sud-Ouest	0,8	1,6	0,6	2,8	39,4	2,4

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Le chômage est plus important chez les jeunes

Le taux de chômage au sens du BIT des jeunes de 15 à 24 ans est de 2,2%. Ce taux est supérieur au taux global de 0,3 point. Tout comme le taux global, le chômage des jeunes est essentiellement urbain et concerne 5,6% des jeunes citoyens contre 0,8% des jeunes ruraux. Le sous-emploi concerne autant les jeunes (22%) que les moins jeunes (24%).

⁴ Pour des questions de significativité statistique les autres régions ne seront pas commentées.

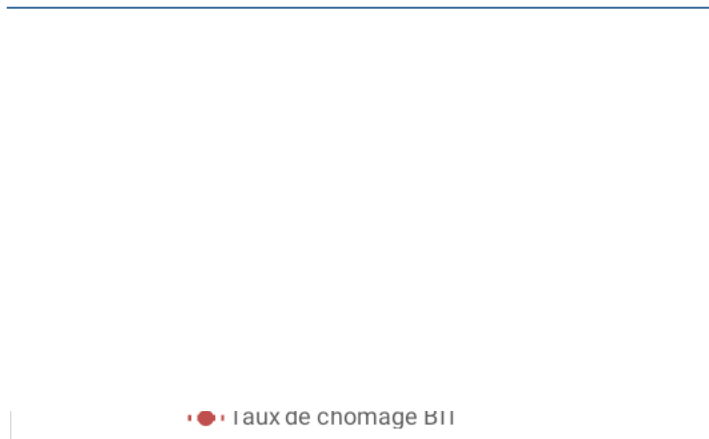
5.3 Caractéristiques des chômeurs

5.3.1. Caractéristiques individuelles des chômeurs

Le taux de chômage s'accroît fortement avec le niveau d'instruction de l'enquête

Au sens large, si parmi les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, seulement 1,8% de la population active est au chômage, au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente, le taux de chômage augmente aussi pour atteindre un plafond de 23,4% pour les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur. Ces chiffres posent avec acuité le problème de l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi ou de celui des canaux de transmission des informations sur le marché de l'emploi. Ils montrent également pourquoi il y a

Figure 5 : Evolution des taux de chômage selon le niveau d'instruction



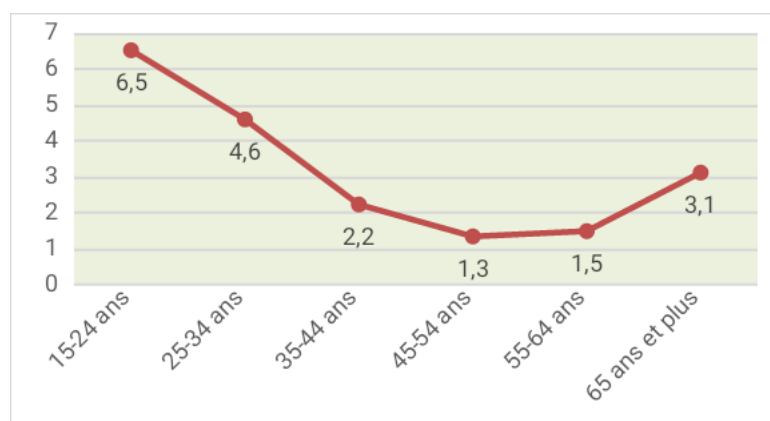
beaucoup de contestations lors des publications du chiffre sur le chômage national, qui est en réalité tiré vers le bas par le nombre des « sans niveau » plus nombreux et majoritairement occupés. Ce qui n'est pas le cas pour ceux ayant des niveaux d'instruction élevés et qui ressentent certainement plus fort ce phénomène du chômage.

Par ailleurs, le nombre moyen d'années d'étude des chômeurs est de 9,1 ans contre 6,5 ans pour les travailleurs.

Le chômage touche plus les jeunes par rapport aux adultes

Cette situation se traduit par une évolution en U de la courbe du chômage selon la tranche d'âge. La tranche d'âge la plus touchée par le chômage est celui des 15-24 ans avec un taux de 6,5% au sens large. Ensuite, le taux de chômage baisse avec l'augmentation de l'âge jusqu'à atteindre son niveau le plus bas à 45-54 ans avant de remonter.

Figure 6: Evolution du taux de chômage au sens large selon la tranche d'âge



Le chômeur, généralement plus jeune que le travailleur

Au sens du BIT, l'âge moyen des chômeurs est de 27,5 ans et de 35,1 ans pour les travailleurs. L'âge moyen des chômeurs ruraux (23,6 ans) est plus bas que celui des chômeurs urbains

(28,3 ans). En prenant en compte les chômeurs découragés, l'âge moyen des chômeurs augmente et passe à 29,1 ans ; ce qui traduit le fait que l'âge moyen des chômeurs découragés est supérieur à celui des autres chômeurs. Au sens large, l'âge moyen des chômeurs ruraux devient plus élevé (30 ans) que celui des citadins (28,6 ans). Le constat est qu'en milieu urbain, l'âge moyen des chômeurs au sens large est très proche de celui des chômeurs au sens BIT. Ceci traduit le fait qu'en ville la recherche de l'emploi se poursuit même jusqu'à un âge tardif. Ce qui n'est pas le cas pour les chômeurs en milieu rural qui abandonnent à un âge avancé.

Tableau 4 : Age moyen des chômeurs et des travailleurs

	chômeurs au sens BIT		chômeurs au sens large	
	Chômeur		Chômeur	Travailleur
National	27,5		29,2	35,1
Milieu de résidence				
Urbain	28,3		28,6	35,1
Rural	23,6		30,0	35,2

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Les chômeurs migrent principalement pour rejoindre la famille et pour des raisons d'études ou d'apprentissage

Tableau 5 : statut migratoire des chômeurs

	statut migratoire	
	migrant	non migrant
National	68,4	31,6
Milieu de résidence		
Urbain	63,8	36,2
Rural	82,9	17,1
Sexe de l'enquêté		
Homme	65,0	35,0
Femme	70,0	30,0
Tranche d'âge de l'enquêté		
15-24 ans	72,3	27,7
25-34 ans	62,7	37,3
35-44 ans	69,0	31,0
45-54 ans	72,6	27,4
55-64 ans	68,0	32,0
65 ans et plus	43,6	56,4

Selon le statut migratoire, sur dix chômeurs sept sont des migrants⁵. En milieu rural 82,9% des chômeurs sont des migrants contre 63,8% en milieu urbain. La proportion des femmes chômeurs migrantes est un peu plus élevée (70%) que celle des hommes (65%). La migration concerne toutes les tranches d'âges, mais est moins importante chez les plus de 65

ans.

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Les chômeurs migrent principalement pour rejoindre la famille (58,8%) et pour des raisons d'études ou d'apprentissage (24,9%). Seulement 6% migrent pour des raisons de recherche d'emploi.

La plupart des femmes migrent pour rejoindre leurs familles (70,4% contre 31,4% des hommes). Par contre la majeure partie des hommes (60,5% contre 19,4% des femmes)

⁵ Un individu est considéré comme migrant s'il a vécu dans une autre province ou un autre pays de façon continue pendant au moins 6 mois.

migrent pour des raisons d'étude ou d'apprentissage. L'analyse de la migration selon l'âge montre que la principale raison de migration commune à toutes les tranches d'âge est le regroupement familial. Viennent ensuite les raisons de travail pour les chômeurs qui ont plus de 44 ans, et des raisons d'études pour les jeunes de moins de 34 ans. Il faut noter que la tranche d'âge de ceux qui migrent pour des raisons d'emploi ou d'étude est comprise entre 15 et 44 ans.

Tableau 6 : principales raisons de la migration des chômeurs

	Raison de la migration							
	Travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Études /Apprentissage	Problème de logement	Suivre ou rejoindre la famille	Retraite	Autre à préciser
National	4,2	6,0	0,4	24,9	0,5	58,8	0,1	5,1
Milieu de résidence								
Urbain	4,8	6,1	0,1	25,6	0,6	58,4	0,1	4,4
Rural	0,0	5,9	2,6	20,5	0,0	61,1	0,0	9,9
Sexe de l'enquêté								
Homme	7,4	9,0	-	44,3	-	34,0	0,3	5,0
Femme	2,2	4,2	0,7	12,8	0,8	74,2	-	5,1
Tranche d'âge de l'enquêté								
15-24 ans	0,3	3,7	0,9	27,5	-	64,5	-	3,1
25-34 ans	3,1	7,7	-	30,9	-	54,5	-	3,8
35-44 ans	3,0	5,0	-	5,0	4,2	69,6	-	13,1
45-54 ans	46,7	12,5	-	-	1,2	32,9	-	6,8
55-64 ans	34,8	9,8	-	-	-	34,0	7,7	13,8
65 ans et plus	-	-	11,4	-	-	35,6	-	53,0

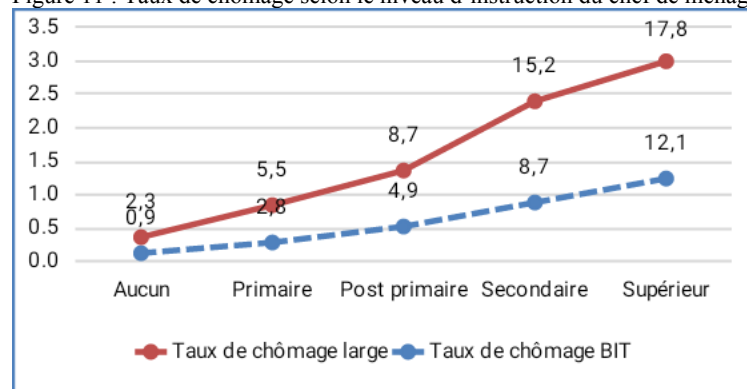
Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

5.3.2. Caractéristiques des ménages des chômeurs

La majorité des chômeurs sont pris en charge par leur famille ou par une tierce personne

Neuf chômeurs sur dix sont pris en charge par la famille ou par une tierce personne, que l'on prenne en compte le chômage BIT ou le chômage au sens large. La part des chômeurs pris en charge par la famille en milieu rural (91,3%) est un peu plus élevée qu'en milieu urbain (89,9%).

Figure 11 : Taux de chômage selon le niveau d'instruction du chef de ménage



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Le risque d'être chômeur s'accroît avec le niveau d'instruction du chef de ménage

Au sens large (aussi bien qu'au sens du BIT), le taux de chômage s'accroît avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Ainsi, si 17,8% des actifs sont au chômage au sein des familles dont le Chef de ménage (CM) a un niveau d'étude supérieur, le

taux de chômage est de 2,3% au sein des familles où le CM n'a aucun niveau d'étude.

La situation d'activité du chef de ménage influence le chômage

Si dans les ménages dont le chef travaille dans le secteur informel, le taux de chômage au sens large est de 2,2%, il atteint 11,0% pour ceux dont le chef est occupé dans le secteur formel. Cela traduit le fait que dans les ménages dont le chef est dans l'informel, les membres sont souvent impliqués dans l'activité économique du chef si celui-ci a une unité de production informelle.

L'autre explication majeure demeure le niveau d'instruction car on sait que les activités informelles sont plus exercées par les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction ou ayant un niveau d'instruction bas. Et l'on a montré également que le taux de chômage augmente rapidement avec le niveau d'instruction. En excluant les chômeurs découragés, 4,4% des actifs dont le CM est du formel sont au chômage par rapport à un taux de chômage de 0,5% pour les CM de l'informel.

En s'intéressant au secteur institutionnel du CM, les ménages dont le CM travaille dans le secteur institutionnel des « entreprises privées informelles/ ménages » ont le plus faible taux (2,2% pour le chômage au sens large et 0,5% au sens du BIT).

Les ménages dont les CM travaillent dans les autres secteurs institutionnels ont tous un taux de chômage au sens large supérieur à 10%.

Les ménages dans lesquelles le chef de ménage est au chômage présentent le taux chômage le plus élevé (48,7% au sens BIT et 64,6% au sens large).

Tableau 7 : Taux de chômage selon les caractéristiques du chef de ménage

	Taux de chômage BIT	Taux de chômage au sens large
Secteur formel/informel du chef de ménage		
secteur formel	4,4	11,0
secteur informel	0,5	2,2
Secteur institutionnel du chef de ménage		
Administration publiques	5,1	10,8
Entreprise Privé formel	3,5	11,2
Entreprises privées informelles/ ménages	0,5	2,2
ONG Association	3,3	11,3
Groupe socioéconomique du chef de ménage		
Salarié du public ou parapublic	4,7	11,1
Salarié du privé formel	3,4	9,8
Salarié du privé informel	1,7	7,0
Employeur	1,5	4,3
Travailleur pour compte propre	0,4	1,7
Travailleur familial	0,3	2,6
Apprenti	0,0	14,0
Chômeur	48,7	64,6
Inactif	5,0	14,7
Autres	1,7	3,4

Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

5.3.3. Primo-demandeurs et anciens occupés

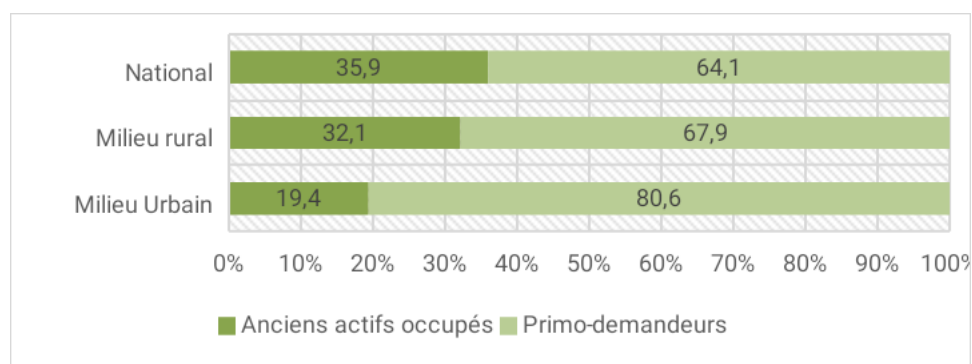
Huit chômeurs sur dix sont à la recherche de leur premier emploi (primo-demandeurs)

On distingue deux catégories de chômeurs : ceux qui recherchent leur premier emploi (les primo-demandeurs) et ceux qui ont perdu leur emploi (les anciens actifs occupés). Ainsi, 64,1% des chômeurs au sens large sont des primo-demandeurs et 35,9% des anciens actifs occupés. Cette proportion varie selon le lieu de résidence, le sexe, le nombre d'années d'étude, le statut migratoire.

Les primo-demandeurs sont prédominants par rapport aux anciens occupés

En milieu urbain, sur dix chômeurs, deux sont des anciens actifs occupés et huit des primo-demandeurs, alors qu'en milieu rural ils sont répartis respectivement entre trois anciens actifs occupés et sept primo-demandeurs.

Figure 7 : répartition des chômeurs au sens large par types et par milieu de résidence



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

L'analyse par sexe indique que la répartition des chômeurs entre primo demandeurs et anciens actifs occupés est sensiblement la même chez les hommes que chez les femmes en milieu rural qu'en milieu urbain. Par contre, en milieu urbain, la proportion de femmes anciennes actives occupées (37,8%) est nettement supérieure de 5 points à celle des hommes (32,6%). L'inverse s'observe chez les primo-demandeurs.

Les primo-demandeurs d'emploi migrent pour des raisons d'études et d'apprentissages

Selon le statut migratoire, parmi les primo-demandeurs, 72,0% sont des migrants. Ce chiffre est de 60,9% parmi les anciens actifs occupés.

En milieu urbain, 65,1% des primo-demandeurs sont des migrants contre 88,6% en milieu rural. Chez les anciens actifs occupés, 60,9% des chômeurs sont des migrants tant en milieu rural qu'urbain.

En s'intéressant aux primo-demandeurs, 54,2% migrent pour rejoindre la famille. Cette catégorie enregistre plus de chômeurs qui migrent pour des raisons d'étude (37,2% contre 4% des anciens actifs occupés). Cette migration est principalement orientée vers les villes (38%) que vers les villages (31%).

Tableau 8 : principales raisons de la migration des chômeurs primo demandeurs

	primo demandeurs							
	Raison de la migration							
	Travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Études/Apprentissage	Problème de logement	Suivre ou rejoindre la famille	Retraite	Autre à préciser
National	0,9	2,4	0,5	37,2	0,0	54,2	0,2	4,4
Milieu de résidence								
Urbain	1,1	2,8	0,0	38,1	0,0	54,3	0,2	3,5
Rural	0,0	0,0	4,1	31,7	0,0	53,7	0,0	10,5
Région								
Boucle du Mouhoun	3,6	8,3	-	38,9	-	49,1	-	-
Cascades	4,0	14,4	-	19,5	-	50,4	-	11,8
Centre	-	1,2	-	42,7	-	52,9	-	3,2
Centre-Est	7,2	-	-	-	-	44,8	-	48,1
Centre-Nord	-	-	-	100,0	-	-	-	-
Centre-Ouest	1,6	-	-	89,5	-	8,9	-	-
Centre-Sud	-	-	-	-	-	-	-	-
Est	-	-	-	7,5	-	85,0	-	7,5
Hauts-Bassins	1,4	5,7	-	10,7	-	76,6	-	5,6
Nord	-	-	-	-	-	100,0	-	-
Plateau-Central	-	-	12,9	2,4	-	84,7	-	-
Sahel	-	-	-	-	-	75,2	24,8	-
Sud-Ouest	-	-	-	51,5	-	48,5	-	-
Sexe de l'enquêté								
Homme	1,1	2,3	-	62,5	-	31,4	0,4	2,3
Femme	0,8	2,6	0,9	19,4	-	70,4	-	5,9
Tranche d'âge de l'enquêté								
15-24 ans	0,4	1,1	1,1	35,8	-	57,7	-	3,9
25-34 ans	1,2	3,4	-	39,7	-	51,1	-	4,6
35-44 ans	4,4	8,5	-	26,3	-	59,5	-	1,3
45-54 ans	-	-	-	-	-	-	-	-
55-64 ans	-	-	-	-	-	-	35,8	64,2
65 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Un écart de 10 ans entre les anciens actifs occupés et les primo-demandeurs

L'âge moyen des anciens actifs occupés est de 34,2 ans tandis que celui des primo-demandeurs est de 24,5 ans, soit un écart d'environ dix ans. En milieu urbain, cet écart reste à dix ans tandis qu'en milieu rural, l'écart se réduit à six ans ; les âges moyens des anciens actifs occupés et des primo demandeurs se réduisent également.

En ce qui concerne la répartition selon le sexe, la distribution varie peu. Il convient de noter que la proportion de femmes anciennes actives occupées est plus élevée que celle des hommes (32,3% contre 31,9%). Cette situation est inversée en ce qui concerne les primo-demandeurs où l'on retrouve 68,1% d'hommes anciens actifs contre 67,7% de femmes.

Les primo-demandeurs ont globalement fait trois années d'études réussies de plus que les anciens actifs occupés (respectivement 9,9 ans contre 7,2 ans au niveau national). Si en milieu urbain, cet écart demeure, en milieu rural, cet écart est moins perceptible.

Tableau 9. Caractéristiques individuelles des types de chômeurs

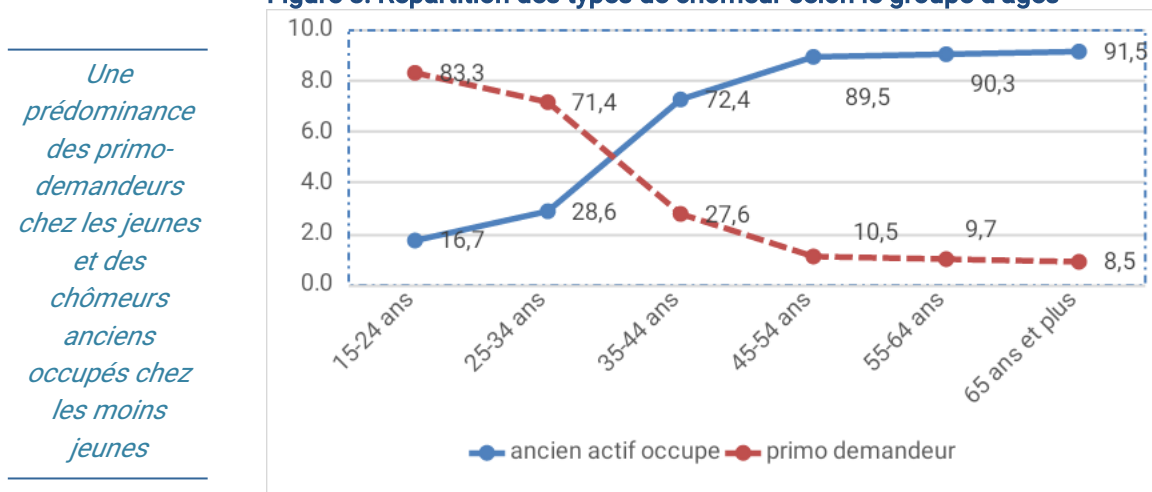
	Répartition des chômeurs par type (%)		Age moyen		nombre moyen d'années d'études	
	anciens actifs occupés	Primo-demandeurs	Primo-demandeurs	Anciens actifs occupés	anciens actifs occupés	Primo-demandeurs
National	32,1	67,9	24,5	34,2	7,2	9,9
Sexe						
Homme	31,9	68,1	23,6	36,5	7,5	11,4
Femme	32,3	67,7	24,9	33,0	7,0	8,8
Milieu Urbain	35,9	64,1	25,0	35,0	7,2	10,5
Sexe						
Homme	32,6	67,4	24,3	38,6	7,5	12,0
Femme	37,8	62,2	25,4	33,2	7,0	9,3
Milieu rural	19,4	80,6	23,0	29,3	7,8	7,3
Sexe						
Homme	2,1	97,9	20,6	24,5	7,8	7,9
Femme	3,0	97,0	23,8	32,1	0,0	7,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Plus de primo-demandeurs au sein des jeunes chômeurs

La distribution des chômeurs par groupe d'âges montre une prédominance des primo-demandeurs parmi les jeunes. En effet, les résultats révèlent que 83,3% des jeunes de 15-24 ans, sont des primo demandeurs et 16,7% sont des anciens actifs occupés. A l'inverse même si la quasi-totalité des chômeurs de plus de 64 ans sont des individus ayant déjà travaillé 8,5% cherchent toujours leur premier emploi.

Figure 8: Répartition des types de chômeur selon le groupe d'âges



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

5.3.4. Durée du chômage

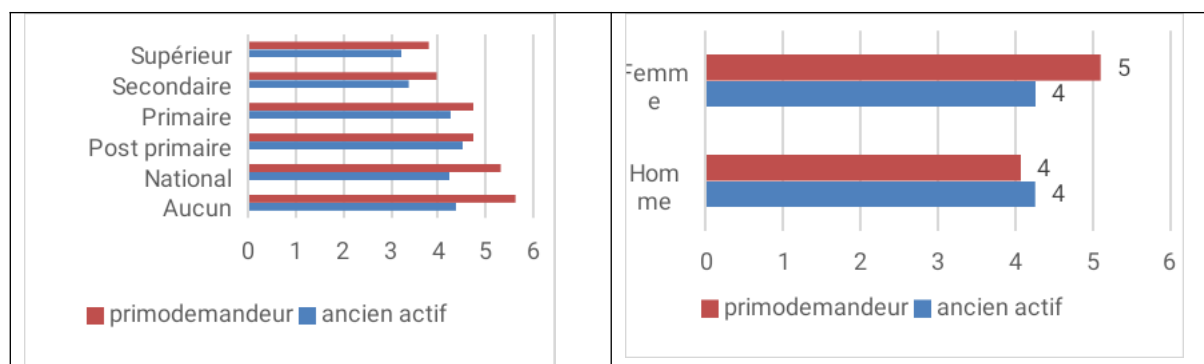
La durée moyenne du chômage est de 5 ans au niveau national. Cette durée est plus importante pour les primo-demandeurs (5 ans) comparativement aux anciens actifs occupés (4 ans) qui bénéficient des anciens contacts et de l'expérience qu'ils ont déjà du marché du travail. Ces résultats sont aussi valables aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

La durée du chômage est plus importante chez les femmes et personnes non instruites

De façon générale, les femmes mettent plus de temps à trouver du travail (5 ans) que les hommes, et cela quel que soit le type de chômage. Quant aux hommes chômeurs, la durée moyenne de leur chômage est inférieure à celle du niveau national (4 ans). Cette durée varie également en fonction du niveau d'instruction. En effet, les personnes moins instruites (aucun niveau et primaire) éprouvent plus de difficultés à trouver un emploi avec une durée moyenne de chômage de (5 ans) contrairement au personnes plus instruites (secondaire et supérieur) qui mettent en moyenne 4 ans pour trouver un emploi.

La durée du chômage est plus importante chez les primo demandeurs

Figure 9 : la durée moyenne du chômage (en années)

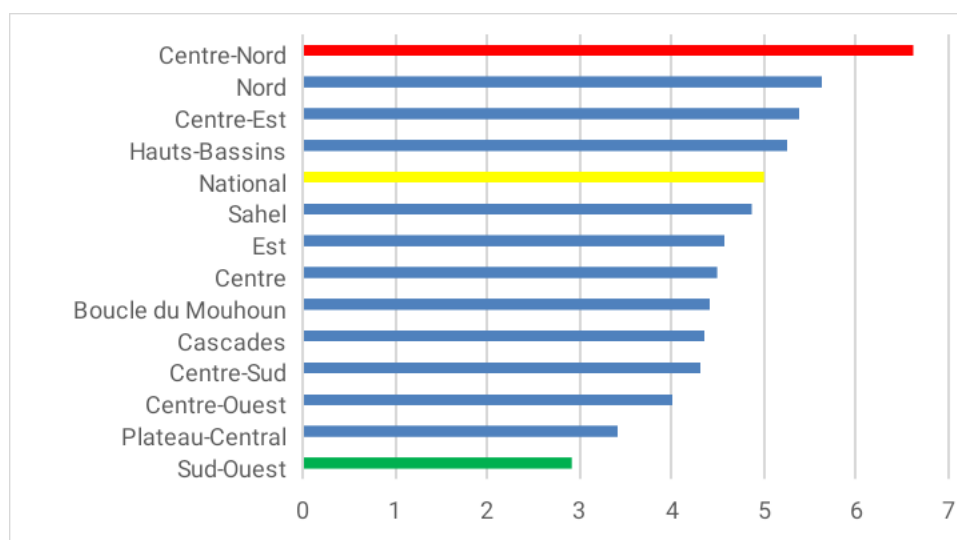


Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

La durée du chômage varie selon la région

De manière générale, on observe une variation de la durée du chômage suivant la région avec les niveaux les plus élevés dans les régions du Centre-nord (7 ans) et du Nord (6 ans) alors que dans le Plateau central et le Sud-Ouest, les chômeurs mettent moins de temps à trouver un emploi.

Figure 10 : la durée moyenne du chômage selon la région



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel /

5.3.5. Raison de la perte de l'emploi par les chômeurs anciens actifs occupés

La raison de la perte de l'emploi peut être involontaire (compression de personnel, fermeture d'entreprise, liquidation d'une entreprise publique, privatisation, restructuration, licenciement, fin de contrat retraite, etc.) ou volontaire (rémunération insuffisante, conditions de travail insatisfaisantes, travail inintéressant, raisons familiales, ou toute autre raison).

Plus de la moitié des chômeurs anciens actifs occupés, ont perdu leur dernier emploi de manière involontaire que l'on soit en milieu urbain (51,3%) ou en milieu rural (56,5%). En général, la majorité des femmes (62%) perdent leur emploi involontairement contre 32,1% chez les hommes.

Tableau 10 : Raison de la perte de l'emploi

	volontaire	involontaire
National	48,0	52,0
Milieu de résidence		
Urbain	48,8	51,3
Rural	43,5	56,5
Niveau d'instruction		
Aucun	36,1	63,8
Primaire	48,9	51,0
Post primaire	53,8	46,1
Secondaire	70,4	29,6
Supérieur	77,2	22,8
Sexe		
Homme	67,8	32,1
Femme	37,9	62,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

La raison de la perte d'emploi varie en fonction du niveau d'études

Suivant le niveau d'instruction, la proportion de chômeurs qui perdent leur emploi volontairement croît en fonction du niveau d'études. Ainsi, plus de 3/4 des chômeurs qui ont un niveau supérieur perdent leur emploi volontairement alors que cette proportion est de 36,1% pour ceux qui n'ont aucun niveau.

5.4 Canaux de recherche d'emploi

La plupart des chômeurs sont à la recherche d'un emploi salarié à plein temps et sont indifférents quant à la qualification de leur emploi

La recherche d'emploi s'effectue plus sur la base des relations personnelles

Pour la majorité des chômeurs, la recherche d'un emploi s'effectue soit sur la base de relations personnelles ou familiales (27,4%), soit en n'utilisant aucun canal de recherche d'emploi (21,1%), soit à travers une initiative

d'auto-emploi (12,3%). Ces proportions sont identiques pour les hommes et les femmes pour le canal « relations personnelles ». Par contre, les hommes se basent plus sur les concours (25,6% contre 12,7% pour les femmes) et nettement moins sur une initiative d'auto-emploi (5,2% contre 16,2% pour les femmes) pour rechercher un emploi.

Près de 8,7% de chômeurs ont recours aux petites annonces (journaux, radio, affiches, etc.). Le recours aux agences de promotion de l'emploi ou de placement (ANPE, etc.), à l'annonce ciblée par téléphonie mobile ainsi que par les agences privées de placement est peu fréquent (1,6% et 0,3% respectivement). La recherche d'emploi par voie de concours est une option

choisie par 17,2% de chômeurs, tandis que 10,5% d'entre eux recherchent directement un emploi auprès des employeurs.

La recherche d'emploi s'effectue plus sur la base des relations personnelles

La plupart des chômeurs avec un niveau d'étude élevé utilisent principalement les concours pour chercher un

emploi

Suivant le niveau d'instruction, plus de la moitié des chômeurs qui ont fait le secondaire (51,6%) ou le supérieur (54,4%) recherche un emploi à travers les concours. Ces proportions sont nettement inférieures lorsqu'il s'agit des relations personnelles (12,2% et 3,8% respectivement).

Les anciens occupés se basent plus sur leurs relations personnelles pour retrouver du travail

Certains modes de prospection sont privilégiés suivant que l'on ait déjà travaillé ou non. Ainsi, plus de 35,3% des anciens actifs occupés qui sont actuellement au chômage s'appuient sur leurs relations pour retrouver un emploi. Un quart (24,9%) de primo-demandeurs comptent sur les concours pour obtenir un emploi.

5.5 Caractéristiques de l'emploi recherché et mode de recherche d'emploi

Les chômeurs qui recherchent un emploi salarié sont les plus nombreux (45,1%). La recherche d'un emploi salarié est plus importante en milieu urbain. En effet, cinq chômeurs sur dix en milieu urbain recherchent un emploi salarié, tandis qu'en milieu rural cette proportion est de trois chômeurs sur dix. Par ailleurs, la proportion de chômeurs recherchant un emploi indépendant est plus importante en milieu rural (35,8%) qu'en milieu urbain (20,2%). Une analyse selon le genre permet d'observer que les hommes recherchent plus un emploi salarié (57,2%) que les femmes (38,5%).

Tableau 11 : Type d'emplois recherchés selon le lieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
Salarié	49,9	30,8	45,1
Indépendant	20,2	35,8	24,2
Indifférent	29,9	33,4	30,8
Total	100	100	100

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

La majorité des chômeurs veulent des emplois à temps plein (62,1%). La proportion des femmes qui veulent un emploi à temps partiel triple celui des hommes (14,8% et 4,6%).

La plupart des chômeurs sont indifférents quant à la qualification de l'emploi recherché. En effet 59,1% sont indifférents quant à la qualification de l'emploi recherché, 25,5% recherchent un emploi dans leur domaine de compétence et 15,4% veulent un emploi dans un autre domaine.

Les chômeurs désirent travailler plus que 40h par semaine avec un salaire de réservation supérieur au SMIG

Les chômeurs qui recherchent un emploi salarié avancent pour la plupart (59,3%) comme raison, la sécurité dans l'emploi. Ceux qui cherchent un emploi indépendant désirent être leur propre chef (36,8%) ou espèrent gagner plus (29,1%).

Le nombre d'heures que les chômeurs désirent travailler par semaine est de 43 heures, ce qui est supérieur au temps réglementaire de travail hebdomadaire. Pour ce nombre d'heures, les chômeurs espèrent avoir un salaire moyen de 105.000 FCFA. Le salaire de réservation moyen est de 75.000 FCFA, c'est-à-dire que les chômeurs ne désirent pas travailler en deçà de ce salaire qui est deux fois supérieur au SMIG (32 218 FCFA). Cela relance le débat sur la revalorisation du SMIG. Le salaire de réservation des hommes (110 000 FCFA) est le double de celui des femmes (55 000 FCFA).

L'absence ou l'insuffisance de moyens financiers est la principale raison de non création d'une UPI

La création d'une unité de production informelle (UPI) pour compte propre est souvent considérée comme un moyen simple pour se sortir du chômage et de la pauvreté, ce qui justifie les nombreuses initiatives pour la promotion de l'auto-emploi. L'enquête s'est intéressée à la raison pour laquelle les chômeurs rencontrés n'ont pas essayé de créer une UPI pour se sortir du chômage. La principale raison avancée par les chômeurs est l'absence ou l'insuffisance de moyens financiers. Cette raison est avancée en moyenne par six chômeurs sur dix quel que soit le milieu de résidence et le genre. Ceux qui trouvent que le climat des affaires ne favorise pas la création des

La création ou non d'une UPI est motivée en grande partie par l'absence ou l'insuffisance de moyens financiers

unités de production informelle représentent 14,5% (milieu urbain) et 17,6% (milieu rural). On trouve que 15,3% d'hommes y sont concernés pour 14,1% de femmes.

Tableau 12 : répartition des chômeurs selon la raison de non création d'une UPI

	Milieu de résidence			Sexe		
	Urbain	Rural	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Les revenus procurés sont très faibles	8,7	5,9	8	6,2	8,9	8
Ne correspond pas à ma formation et à ma qualification	8,8	5,6	8	12,7	5,4	8
Cela m'empêche de chercher d'autres emplois meilleurs	2,8	5,1	3,4	2,8	3,7	3,4
Absence ou insuffisance de moyens financiers	61,2	57	60,2	57,5	61,6	60,2
Ce n'est pas facile de créer une telle activité	14,5	17,6	15,3	17,3	14,1	15,3
Autre	4	8,9	5,2	3,4	6,2	5,2
Total	100	100	100	100	100	100

Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Le taux d'inscription dans les structures de promotion de l'emploi demeure faible

Le taux d'inscription dans les structures de promotion de l'emploi demeure faible (12,2%). Ce taux est nul en milieu rural, compte tenu du fait qu'il n'existe pas ce genre de structure en milieu rural. Ce faible taux montre que les chômeurs ne sont pas encadrés et sont laissés à eux-mêmes dans le cadre de la recherche d'emploi. Les hommes s'intéressent plus à ces structures de promotion de l'emploi (21,1%) que les femmes (7,4%).

Conclusion

Au Burkina Faso, le chômage est un phénomène saisonnier surtout en milieu rural où l'agriculture demeure la principale activité. La comparaison des résultats entre les différentes enquêtes sur l'emploi reste donc un exercice très difficile du fait des périodes de réalisation des enquêtes. L'ENESI 2015 qui s'est déroulée entre les mois de mai et de juillet pendant la campagne agricole a conduit à un taux de chômage de 1,9% au sens du BIT et de 4,0% au sens large. Le taux de chômage au sens large convient mieux aux pays en développement comme le Burkina Faso où les structures d'accompagnement des chômeurs sont très rares et très peu utilisées. Ce faible taux de chômage doit être nuancé par un taux de sous-emploi visible de 24% et un taux de sous-emploi invisible 8%. Une grande partie des chômeurs (64,1%) cherchent leur premier emploi. L'enquête a également permis de noter que l'analyse du taux global peut conduire à des interprétations sur le phénomène, tant des disparités existent selon plusieurs variables. Par exemple, le taux de chômage au sens large des personnes sans niveau d'instruction est de seulement 1,8% alors que celui des personnes de niveau d'instruction supérieur grimpe à 23,8%. Le phénomène demeure toujours une réalité en milieu urbain surtout dans les régions du Centre et des Hauts bassins. En dépit des politiques et programmes d'emploi en faveur des jeunes, le chômage concerne plus les jeunes de moins de 25 ans ainsi que les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur qui utilisent principalement la voie des concours de la fonction publique pour rechercher des emplois. L'auto-emploi n'est pas souvent envisagé par les chômeurs qui invoquent des raisons de financement et préfèrent des emplois salariés.

ANNEXES STATISTIQUES

Annexe 1 : Répartition de la population de 10 ans et plus selon le type de main d'œuvre

	National	Milieu de résidence		Niveau d'instruction				Tranche d'âge						
		Urbain	Rural	Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	10-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
A. Main d'œuvre élargie	8 904 077	2 009 056	6 895 021	7 378 871	1 009 310	295 865	220 030	794 520	2 292 274	2 263 849	1 543 670	1 031 092	600 043	378 629
A1.Travailleurs	8 538 172	1 773 834	6 764 337	7 200 086	914 265	249 223	174 598	751 919	2 142 521	2 158 592	1 509 423	1 017 893	591 046	366 778
<i>A1.1.Travailleurs sous employés</i>	2 627 617	655 768	1 971 849	2 202 479	308 946	73 050	43 143	245 896	697 485	672 854	417 101	280 296	187 060	126 925
A2.Chomeurs large	365 905	235 221	130 684	178 785	95 045	46 643	45 432	42 601	149 753	105 256	34 247	13 199	8 997	11 851
<i>A2.1.Main d'œuvre potentielle</i>	208 335	108 062	100 273	115 647	56 810	20 716	15 162	37 473	79 736	48 557	17 589	7 177	6 613	11 191
B. Hors mains d'œuvre	2 785 631	1 146 378	1 639 253	1 731 004	768 635	210 051	75 940	1 213 545	869 832	148 284	77 721	66 301	110 837	298 932
B1. Invalidité ou en maladie de longue durée	344 145	84 766	259 378	334 388	7 018	1 219	1 519	21 825	15 024	16 779	13 130	27 237	54 940	195 210
B2. En cours de scolarité: élève/ étudiant(e)	1 849 053	788 198	1 060 855	918 015	683 145	181 724	66 169	1 093 891	704 939	43 068	2 139	94	624	4 298
B3.Retraité(e)	56 812	38 325	18 487	37 976	7 964	6 355	4 517	-	-	-	154	3 570	19 215	33 215
B4.Femme au foyer	285 818	141 361	144 458	236 241	39 556	8 686	1 335	9 939	101 400	72 653	56 823	25 878	13 230	5 897
B5. Rentier	6 528	1 845	4 684	6 528	-	-	-	-	154	313	-	186	2 043	3 833
B6.Autre	243 275	91 884	151 390	197 855	30 952	12 068	2 399	87 412	48 314	15 472	5 476	9 336	20 786	56 479

Annexe 2: Répartition de la population de 10 ans et plus selon le type de main d'œuvre par région

	National	Région												
		Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest
A. Main-d'œuvre élargie	8 904 077	859 664	380 522	1 209 014	669 524	728 891	730 311	404 422	778 524	978 100	745 233	417 138	598 156	404 576
A1.Travailleurs	8 538 172	835 586	369 975	1 067 889	660 640	724 067	695 722	398 396	750 251	925 042	732 204	403 313	579 834	395 252
<i>A1.1.Travailleurs sous employés</i>	2 627 617	255 513	125 110	399 400	196 308	126 432	285 254	113 313	251 113	279 653	204 424	116 636	109 265	165 196
A2.Chomeurs large	365 905	24 078	10 547	141 125	8 884	4 824	34 589	6 026	28 273	53 058	13 029	13 825	18 322	9 324
<i>A2.1.Main d'œuvre potentielle</i>	208 335	18 093	6 864	58 370	5 245	3 394	23 420	4 164	18 343	32 583	9 476	8 940	12 878	6 564
B. Hors mains d'œuvre	2 785 631	208 595	94 381	652 403	211 938	193 557	249 208	127 527	177 732	307 082	174 730	124 036	163 759	100 682
B1. Invalidité ou en maladie de longue durée	344 145	32 740	11 762	50 745	33 036	14 435	34 720	8 138	22 751	48 894	29 456	18 016	19 974	19 477
B2. En cours de scolarité: élève/étudiant(e)	1 849 053	116 765	60 728	451 439	141 662	154 073	191 382	105 517	112 066	187 065	115 511	91 509	55 103	66 233
B3.Retraité(e)	56 812	1 361	5 928	24 009	3 493	327	2 607	1 328	7 617	7 617	804	1 155	218	348
B4.Femme au foyer	285 818	35 198	10 651	76 504	12 603	8 141	11 013	1 510	16 168	38 771	6 356	4 063	57 504	7 336
B5. Rentier	6 528	3 701	-	999	339	-	-	-	982	506	-	-	-	-
B6.Autre	243 275	18 830	5 311	48 707	20 805	16 581	9 487	11 034	18 148	24 228	22 603	9 293	30 960	7 288

Annexe 3 : Taux de chômage au sens large des 15 ans et plus

	Chômeur	Travailleur	Total
National	4,0	96,0	100
Milieu de résidence			
Urbain	11,6	88,4	100,0
Rural	1,6	98,4	100,0
Région			
Boucle du Mouhoun	2,8	97,2	100,0
Cascades	2,8	97,2	100,0
Centre	11,6	88,4	100,0
Centre-Est	1,4	98,6	100,0
Centre-Nord	0,5	99,5	100,0
Centre-Ouest	3,9	96,1	100,0
Centre-Sud	1,3	98,7	100,0
Est	2,9	97,1	100,0
Hauts-Bassins	5,5	94,5	100,0
Nord	1,9	98,1	100,0
Plateau-Central	3,2	96,8	100,0
Sahel	2,7	97,3	100,0
Sud-Ouest	1,6	98,4	100,0
Niveau d'instruction			
Aucun	1,8	98,2	100,0
Primaire	4,9	95,1	100,0
Post primaire	9,8	90,2	100,0
Secondaire	17,2	82,8	100,0
Supérieur	23,4	76,6	100,0
Sexe			
Homme	3,0	97,0	100,0
Femme	4,9	95,1	100,0
Tranche d'âge			
15-24 ans	6,5	93,5	100,0
25-34 ans	4,6	95,4	100,0
35-44 ans	2,2	97,8	100,0
45-54 ans	1,3	98,7	100,0
55-64 ans	1,5	98,5	100,0
65 ans et plus	3,1	96,9	100,0
Jeunes de 15 à 24 ans			
15-24 ans	6,5	93,5	100,0
25 ans et plus	3,0	97,0	100,0
Jeunes de 15 à 34 ans			
15-34 ans	5,6	94,4	100,0
35 ans et plus	1,9	98,1	100,0
Handicap			
Non	4,0	96,0	100,0
Oui, un peu	3,8	96,2	100,0
Oui, beaucoup	7,3	92,7	100,0
Statut migratoire			
migrant	3,3	96,7	100,0
non migrant	5,8	94,2	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	2,3	97,7	100,0
Primaire	5,5	94,5	100,0
Post primaire	8,7	91,3	100,0
Secondaire	15,2	84,8	100,0
Supérieur	17,8	82,2	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	11,1	88,9	100,0
Salarié du privé FORMEL	9,8	90,2	100,0
Salarié du privé INFORMEL	7,0	93,0	100,0
Employeur	4,3	95,7	100,0
Travailleur pour compte propre	1,7	98,3	100,0

	Chômeur	Travailleur	Total
Travailleur familial	2,6	97,4	100,0
Apprenti	14,0	86,0	100,0
Inclassable	3,4	96,6	100,0
Chômeur	64,6	35,4	100,0
Inactif	14,7	85,3	100,0
Secteur formel/informel du chef de ménage			
secteur formel	11,0	89,0	100,0
secteur informel	2,2	97,8	100,0
Secteur institutionnel du chef de ménage			
Administration publiques	10,8	89,2	100,0
Entreprise Privé formel	11,2	88,8	100,0
Ménages	2,2	97,8	100,0
ONG Association	11,3	88,7	100,0

Annexe 4 Taux de chômage au sens BIT nouvelle définition des 15 ans et plus

	Chômeur	Travailleur	Total
National	1,9	98,1	100
Milieu de résidence			
Urbain	6,9	93,1	100,0
Rural	0,4	99,6	100,0
Région			
Boucle du Mouhoun	0,8	99,2	100,0
Cascades	1,1	98,9	100,0
Centre	7,5	92,5	100,0
Centre-Est	0,6	99,4	100,0
Centre-Nord	0,2	99,8	100,0
Centre-Ouest	1,7	98,3	100,0
Centre-Sud	0,2	99,8	100,0
Est	1,3	98,7	100,0
Hauts-Bassins	2,4	97,6	100,0
Nord	0,6	99,4	100,0
Plateau-Central	1,2	98,8	100,0
Sahel	0,7	99,3	100,0
Sud-Ouest	0,8	99,2	100,0
Niveau d'instruction			
Aucun	0,5	99,5	100,0
Primaire	3,0	97,0	100,0
Post primaire	4,5	95,5	100,0
Secondaire	10,3	89,7	100,0
Supérieur	17,1	82,9	100,0
Sexe			
Homme	1,7	98,3	100,0
Femme	2,2	97,8	100,0
Tranche d'âge			
15-24 ans	3,2	96,8	100,0
25-34 ans	2,6	97,4	100,0
35-44 ans	1,1	98,9	100,0
45-54 ans	0,6	99,4	100,0
55-64 ans	0,4	99,6	100,0
65 ans et plus	0,2	99,8	100,0
Jeunes de 15 à 24 ans			
15-24 ans	3,2	96,8	100,0
25 ans et plus	1,4	98,6	100,0
Jeunes de 15 à 34 ans			
15-34 ans	2,9	97,1	100,0
35 ans et plus	0,7	99,3	100,0
Handicap			
Non	2,0	98,0	100,0
Oui, un peu	1,3	98,7	100,0

	Chômeur	Travailleur	Total
Oui, beaucoup	1,1	98,9	100,0
Statut migratoire			
migrant	1,4	98,6	100,0
non migrant	3,7	96,3	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	0,9	99,1	100,0
Primaire	2,8	97,2	100,0
Post primaire	4,9	95,1	100,0
Secondaire	8,7	91,3	100,0
Supérieur	12,1	87,9	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	6,7	93,3	100,0
Salarié du privé FORMEL	5,6	94,4	100,0
Salarié du privé INFORMEL	3,6	96,4	100,0
Employeur	1,7	98,3	100,0
Travailleur pour compte propre	0,6	99,4	100,0
Travailleur familial	0,8	99,2	100,0
Apprenti	0,0	100,0	100,0
Inclassable	1,7	98,3	100,0
Chômeur	55,9	44,1	100,0
Inactif	7,1	92,9	100,0
Secteur formel/informel du chef de ménage			
secteur formel	6,4	93,6	100,0
secteur informel	0,9	99,1	100,0
Secteur institutionnel du chef de ménage			
Administration publiques	7,0	93,0	100,0
Entreprise Privé formel	5,7	94,3	100,0
Ménages	0,9	99,1	100,0
ONG Association	3,3	96,7	100,0

Annexe 5: Taux de chômage des jeunes de 15 24 ANS au sens BIT et large, selon le milieu de résidence et les autres variables

	Chômeurs au sens BIT	Chômeurs au sens large
National	2,2	4,7
Milieu de résidence		
Urbain	5,6	10,3
Rural	0,8	2,4
Région		
Boucle du Mouhoun	1,1	3,3
Cascades	1,6	3,4
Centre	5,8	9,7
Centre-Est	1,0	2,6
Centre-Nord	0,3	0,5
Centre-Ouest	2,3	6,0
Centre-Sud	0,2	2,2
Est	2,1	4,6
Hauts-Bassins	3,2	6,8
Nord	0,5	2,0
Plateau-Central	2,8	6,3
Sahel	1,1	2,0
Sud-Ouest	0,6	2,8
Niveau d'instruction		
Aucun	0,9	2,2
Primaire	2,7	4,6
Post primaire	2,0	5,5
Secondaire	6,3	12,0
Supérieur	15,5	24,1
Sexe		

	Chômeurs au sens BIT	Chômeurs au sens large
Homme	2,1	4,2
Femme	2,4	5,1
Tranche d'âge		
15-24 ans	2,2	4,7
25-34 ans	0,0	0,0
35-44 ans	0,0	0,0
45-54 ans	0,0	0,0
55-64 ans	0,0	0,0
65 ans et plus	0,0	0,0
Jeunes de 15 à 24 ans		
15-24 ans	2,2	4,7
25 ans et plus	0,0	0,0
Jeunes de 15 à 34 ans		
15-34 ans	2,2	4,7
35 ans et plus	0,0	0,0
Handicap		
Non	2,2	4,7
Oui, un peu	1,0	3,8
Oui, beaucoup	1,5	3,1
Statut migratoire		
migrant	1,6	3,9
non migrant	6,4	9,5
Niveau d'instruction du chef de ménage		
Aucun	1,3	3,3
Primaire	2,7	5,4
Post primaire	3,6	7,3
Secondaire	9,1	16,2
Supérieur	7,3	12,2
Groupe socioéconomique du chef de ménage		
Salarié du public ou parapublic	8,1	13,6
Salarié du privé FORMEL	5,4	8,1
Salarié du privé INFORMEL	4,3	7,4
Employeur	2,1	5,9
Travailleur pour compte propre	1,1	2,7
Travailleur familial	1,0	3,9
Apprenti	0,0	15,4
Inclassable	2,3	3,4
Chômeur	22,2	35,2
Inactif	3,7	7,9
Secteur formel/informel du chef de ménage		
secteur formel	7,1	12,5
secteur informel	1,3	3,2
Secteur institutionnel du chef de ménage		
Administration publiques	8,4	13,9
Entreprise Privé formel	5,6	10,8
Ménages	1,3	3,2
ONG Association	3,0	9,0

Annexe 6: Age moyen des chômeurs de 15 ANS au sens large et BIT

	Chômeur au sens large	Chômeur au sens BIT	Travailleur
National	29,2	27,5	35,1
Milieu de résidence			

	Chômeur au sens large	Chômeur au sens BIT	Travailleur
Urbain	28,6	28,3	35,1
Rural	30,0	23,6	35,2
Région			
Boucle du Mouhoun	31,1	27,1	33,0
Cascades	32,4	25,4	33,2
Centre	29,3	29,0	35,8
Centre-Est	25,7	26,3	35,2
Centre-Nord	36,3	24,7	34,1
Centre-Ouest	27,1	25,3	37,9
Centre-Sud	28,1	27,8	37,5
Est	29,7	24,4	34,1
Hauts-Bassins	29,6	26,3	33,6
Nord	29,8	25,9	35,6
Plateau-Central	24,1	19,8	37,6
Sahel	30,9	26,2	33,4
Sud-Ouest	25,8	31,8	38,7
Niveau d'instruction			
Aucun	36,1	28,9	37,5
Primaire	28,5	29,0	29,9
Post primaire	24,6	26,6	26,8
Secondaire	25,0	25,0	33,0
Supérieur	26,5	26,8	36,3
Sexe			
Homme	28,4	28,1	36,1
Femme	29,7	27,0	34,3
Tranche d'âge			
15-24 ans	20,2	20,9	19,4
25-34 ans	28,3	28,3	29,0
35-44 ans	38,9	38,5	38,7
45-54 ans	48,8	48,2	48,8
55-64 ans	59,9	59,3	58,6
65 ans et plus	78,1	71,6	73,1
Jeunes de 15 à 24 ans			
15-24 ans	20,2	20,9	19,4
25 ans et plus	37,0	33,1	41,1
Jeunes de 15 à 34 ans			
15-34 ans	23,5	24,2	24,2
35 ans et plus	50,4	43,5	48,7
Handicap			
Non	28,5	27,3	34,7
Oui, un peu	44,3	37,0	48,3
Oui, beaucoup	56,6	28,7	47,8
Statut migratoire			
migrant	29,4	27,3	34,5
non migrant	29,4	27,3	39,0
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	30,3	26,4	36,0
Primaire	29,9	29,2	32,7
Post primaire	28,1	28,6	32,1
Secondaire	26,7	25,6	33,6
Supérieur	27,2	27,7	35,3
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	25,8	25,7	35,3
Salarié du privé FORMEL	27,0	25,4	35,8
Salarié du privé INFORMEL	27,8	26,2	32,7
Employeur	30,8	24,8	35,8
Travailleur pour compte propre	27,7	24,3	35,5
Travailleur familial	22,6	27,3	32,6

	Chômeur au sens large	Chômeur au sens BIT	Travailleur
Apprenti	24,7	0,0	27,7
Inclassable	30,0	24,9	39,1
Chômeur	32,8	33,0	28,2
Inactif	32,9	27,2	34,3
Secteur formel/informel du chef de ménage			
secteur formel	26,0	25,7	35,4
secteur informel	27,9	24,9	35,2
Secteur institutionnel du chef de ménage			
Administration publiques	25,6	25,8	35,4
Entreprise Privé formel	26,5	25,7	35,1
Ménages	27,9	24,9	35,2
ONG Association	26,3	22,2	42,6

Annexe 7: Nombre moyen d'année d'étude des chômeurs sens large et BIT et selon le milieu urbain et les autres variables

	Chômeur au sens BIT	Chômeur au sens large BIT	Travailleur
National	,3	6,5	6,5
Milieu de résidence			
Urbain	9,7	6,5	6,5
Rural	7,0	5,3	5,3
Région			
Boucle du Mouhoun	8,5	5,7	5,7
Cascades	7,9	6,2	6,2
Centre	9,9	8,1	8,1
Centre-Est	7,5	5,7	5,7
Centre-Nord	9,3	5,2	5,2
Centre-Ouest	9,9	6,2	6,2
Centre-Sud	5,8	5,2	5,2
Est	8,2	5,9	5,9
Hauts-Bassins	8,3	6,4	6,4
Nord	9,6	5,7	5,7
Plateau-Central	6,4	5,7	5,7
Sahel	8,8	5,5	5,5
Sud-Ouest	8,6	6,1	6,1
Niveau d'instruction			
Aucun	3,0	1,2	1,2
Primaire	4,5	4,0	4,0
Post primaire	8,5	8,0	8,0
Secondaire	11,7	11,6	11,6
Supérieur	15,1	15,7	15,7
Sexe			
Homme	10,2	6,7	6,7
Femme	8,7	6,2	6,2
Tranche d'âge			
15-24 ans	8,8	5,8	5,8
25-34 ans	10,8	6,8	6,8
35-44 ans	6,9	7,4	7,4
45-54 ans	7,9	7,1	7,1
55-64 ans	7,3	6,2	6,2
65 ans et plus	0,0	5,3	5,3
Jeunes de 15 à 24 ans			
15-24 ans	8,8	5,8	5,8
25 ans et plus	9,8	7,0	7,0
Jeunes de 15 à 34 ans			

	Chômeur au sens BIT	Chômeur au sens large BIT	Travailleur
15-34 ans	9,7	6,3	6,3
35 ans et plus	7,2	7,1	7,1
Handicap			
Non	9,3	6,5	6,5
Oui, un peu	10,7	6,3	6,3
Oui, beaucoup	5,0	5,9	5,9
Statut migratoire			
migrant	8,9	6,1	6,1
non migrant	9,8	7,7	7,7
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	8,1	5,5	5,5
Primaire	7,2	4,7	4,7
Post primaire	9,1	7,9	7,9
Secondaire	10,3	10,3	10,3
Supérieur	13,3	13,9	13,9
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	10,4	10,9	10,9
Salarié du privé FORMEL	10,2	9,4	9,4
Salarié du privé INFORMEL	8,1	6,9	6,9
Employeur	9,1	6,6	6,6
Travailleur pour compte propre	8,2	5,4	5,4
Travailleur familial	6,5	5,5	5,5
Apprenti	0,0	5,0	5,0
Inclassable	11,1	7,8	7,8
Chômeur	10,2	7,4	7,4
Inactif	9,3	7,4	7,4
Secteur formel/informel du chef de ménage			
secteur formel	10,6	10,4	10,4
secteur informel	7,9	5,6	5,6
Secteur institutionnel du chef de ménage			
Administration publiques	10,4	11,1	11,1
Entreprise Privé formel	10,9	9,3	9,3
Ménages	7,9	5,6	5,6
ONG Association	10,1	10,2	10,2

Annexe 8: durée du chômage par primo demandeur et ancien actifs occupé

	ancien actif occupé	primo demandeur	ENSEMBLE
National	4	5	5
Milieu de résidence			
Urbain	4	5	5
Rural	3	5	4
Région			
Boucle du Mouhoun	4	5	4
Cascades	5	4	4
Centre	4	5	4
Centre-Est	7	4	5
Centre-Nord	6	7	7
Centre-Ouest	4	4	4
Centre-Sud	5	4	4
Est	2	5	5
Hauts-Bassins	5	5	5
Nord	4	6	6
Plateau-Central	2	5	3
Sahel	3	5	5
Sud-Ouest	2	4	3
Niveau d'instruction de l'enquêté			
Aucun	4	6	5,08
Primaire	4	5	5
Post primaire	5	5	5
Secondaire	3	4	4
Supérieur	3	4	3,9
Sexe de l'enquêté			
Homme	4	4	4
Femme	4	5	5
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	2	3	3
25-34 ans	4	6	6
35-44 ans	4	9	6
45-54 ans	6	8	6
55-64 ans	9	14	9
65 ans et plus	11	11	11
Jeunes de 15 à 24 ans			
15-24 ans	2	3	3
25 ans et plus	5	7	6
Jeunes de 15 à 34 ans			
15-34 ans	7	10	9
35 ans et plus	7	8	7
Handicap			
Non	4	5	5
Oui, un peu	5	5	5
Oui, beaucoup	15	6	9
Statut migratoire			
migrant	4	5	5
non migrant	4	5	4
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	4	5	4
Primaire	5	5	5
Post primaire	5	5	5
Secondaire	4	5	4
Supérieur	3	5	4
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	4	5	4
Salarié du privé FORMEL	5	5	5

	ancien actif occupé	primo demandeur	ENSEMBLE
Salarié du privé INFORMEL	5	5	5
Employeur	4	5	4
Travailleur pour compte propre	3	5	4
Travailleur familial	4	4	4
Apprenti	5	6	6
Inclassable	5	5	5
Chômeur	5	3	4
Inactif	3	5	4
Secteur formel/informel du chef de ménage			
secteur formel	4	5	5
secteur informel	4	5	5
Secteur institutionnel du chef de ménage			
Administration publiques	4	4	4
Entreprise Privé formel	4	5	5
Ménages	4	5	5
ONG Association	5	10	9

Annexe 9 Raison de la perte d'emploi par anciens actifs occupé (%)

	Anciens occupés	
	volontaire	involontaire
National	48,0	52,0
Milieu de résidence		
Urbain	48,8	51,3
Rural	43,5	56,5
Région		
Boucle du Mouhoun	64,8	35,1
Cascades	36,3	63,7
Centre	50,0	49,9
Centre-Est	56,0	44,0
Centre-Nord	50,1	49,9
Centre-Ouest	24,4	75,5
Centre-Sud	61,3	38,7
Est	100,0	0,0
Hauts-Bassins	40,3	59,8
Nord	62,1	37,8
Plateau-Central	34,8	65,2
Sahel	58,1	42,0
Sud-Ouest	3,4	96,6
Niveau d'instruction		
Aucun	36,1	63,8
Primaire	48,9	51,0
Post primaire	53,8	46,1
Secondaire	70,4	29,6
Supérieur	77,2	22,8
Sexe		
Homme	67,8	32,1
Femme	37,9	62,0
Tranche d'âge		
15-24 ans	31,8	68,1
25-34 ans	44,1	56,1
35-44 ans	56,8	43,1
45-54 ans	59,8	40,1
55-64 ans	85,2	14,6
65 ans et plus	21,9	78,1
Jeunes de 15 à 24 ans		
15-24 ans	31,8	68,1
25 ans et plus	53,1	47,0
Jeunes de 15 à 34 ans		

Anciens occupés		
15-34 ans	38,9	61,2
35 ans et plus	59,7	40,4
Statut migratoire		
migrant	52,5	47,6
non migrant	41,3	58,6
Niveau d'instruction du chef de ménage		
Aucun	36,1	63,8
Primaire	48,9	51,0
Post primaire	53,8	46,1
Secondaire	70,4	29,6
Supérieur	77,2	22,8
Groupe socioéconomique du chef de ménage		
Salarié du public ou parapublic	40,2	59,8
Salarié du privé FORMEL	57,4	42,6
Salarié du privé INFORMEL	26,8	73,3
Employeur	69,9	30,1
Travailleur pour compte propre	43,9	56,0
Travailleur familial	43,7	56,3
Apprenti	0,0	0,0
Inclassable	0,0	100,0
Chômeur	61,5	38,5
Inactif	38,8	61,2

Annexe 10 : principales raisons de la migration des chômeurs anciens actifs occupés

	Ancien actif occupé							
	Raison de la migration							
	Travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Etudes/Apprentissage	Problème de logement	Suivre ou rejoindre la famille	Retraite	Autre à préciser
National	9,7	12,1	0,2	4,0	1,3	66,5	0,0	6,1
Milieu de résidence								
Urbain	11,1	11,5	0,2	4,5	1,5	65,4	0,0	5,8
Rural	0,0	16,7	0,0	0,0	0,0	74,6	0,0	8,8
Région								
Boucle du Mouhoun	-	13,0	-	-	-	87,0	-	-
Cascades	6,1	-	-	-	2,6	82,0	-	9,3
Centre	13,7	13,4	-	5,1	2,0	58,7	-	7,2
Centre-Est	-	-	-	-	-	37,9	-	62,1
Centre-Nord	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Ouest	-	23,5	-	-	-	76,5	-	-
Centre-Sud	33,4	66,6	-	-	-	-	-	-
Est	-	-	-	-	-	100,0	-	-
Hauts-Bassins	7,4	-	-	-	-	92,6	-	-
Nord	-	-	-	17,2	-	82,8	-	-
Plateau-Central	-	-	-	-	-	100,0	-	-
Sahel	-	-	-	27,3	-	72,7	-	-
Sud-Ouest	-	73,4	6,7	-	-	19,9	-	-
Sexe de l'enquêté								
Homme	20,9	23,2	-	5,9	-	39,5	-	10,6
Femme	4,2	6,6	0,3	3,0	2,0	79,9	-	3,9
Tranche d'âge de l'enquêté								
15-24 ans	-	11,5	-	3,2	-	84,6	-	0,8
25-34 ans	7,8	18,6	-	9,1	-	62,7	-	1,8
35-44 ans	2,7	4,2	-	-	5,2	71,9	-	15,9
45-54 ans	46,7	12,5	-	-	1,2	32,9	-	6,8
55-64 ans	44,2	12,5	-	-	-	43,3	-	-
65 ans et plus	-	-	11,4	-	-	35,6	-	53,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexe 11: Le principal mode de recherche d'emploi.

	Aucun	Initiative d'auto-emploi	Relations personnelles (parents, amis)	Directement auprès des employeurs	Petites annonces (radio, journaux, affiche, internet, etc)	Annonce ciblée par la téléphonie mobile	Agence Nationale de la promotion de l'Emploi	Agence privée de placement	Concours	Autre
National	21,1	12,3	27,4	10,5	8,7	0,3	1,6	0,3	17,2	0,6
Milieu de résidence										
Urbain	13,8	10,5	29,5	11,3	10,5	0,4	2,1	0,3	20,9	0,8
Rural	43,1	17,9	21,1	8,1	3,4	0,0	0,0	0,0	6,3	0,0
Région										
Boucle du Mouhoun	49,9	10,4	16,7	10	0	0	1,8	0	11	0
Cascades	12,7	13,2	36,9	3,7	6,7	0	0	1	25,9	0
Centre	11,5	8,3	29,1	13,1	11,6	0,2	2,4	0,2	22,8	0,9
Centre-Est	19,9	31,2	30,2	3,9	3,2	0	2,8	1,9	6,9	0
Centre-Nord	12,9	6,8	35,8	0	10,6	0	0	7,2	26,7	0
Centre-Ouest	1,7	12,9	23,6	4,1	30,9	1,8	1,3	0	23,6	0
Centre-Sud	4,4	3,9	54,6	33,1	1,9	0	0	0	2,1	0
Est	43,4	17,8	25	6,1	3,3	0	0	0	4,4	0
Hauts-Bassins	23,3	19,7	25,4	12,3	3,8	0,5	0,5	0,3	13,4	0,9
Nord	18,9	18	44,6	0	1,9	0	0	0	16,7	0
Plateau-Central	62,4	5,2	15,8	5	0	0	3,6	0	8	0
Sahel	44,9	18,4	15,1	7,4	8,3	0	0	0	5,9	0
Sud-Ouest	41,9	22,2	22,7	1,4	2,8	0	0	0	6,7	2,2
Niveau d'instruction										
Aucun	34	16,4	36,5	9,4	2,9	0	0	0	0,3	0,5
Primaire	21,4	21,4	35	12,1	6,5	0	1,3	0	2,2	0,2
Post primaire	23,2	11,3	31,6	12,8	5,1	0,3	2,2	0,4	11,6	1,5
Secondaire	8,2	1,7	12,2	11	13	0	2	0,4	51,6	0
Supérieur	3,3	0,8	3,8	6	25,5	1,4	3,8	0,7	54,4	0,3
Sexe										

	Aucun	Initiative d'auto-emploi	Relations personnelles (parents, amis)	Directement auprès des employeurs	Petites annonces (radio, journaux, affiche, internet, etc)	Annonce ciblée par la téléphonie mobile	Agence Nationale de la promotion de l'Emploi	Agence privée de placement	Concours	Autre
Homme	12,7	5,2	27,5	12,4	12,1	0,7	3,2	0,6	25,6	0
Femme	25,8	16,2	27,3	9,4	6,9	0,1	0,7	0,1	12,7	0,9
Tranche d'âge										
15-24 ans	25,5	10,3	25,2	10,2	5,1	0,4	1,5	0	21,1	0,7
25-34 ans	12,8	11,6	22,5	10,9	15,6	0,1	2,6	0,5	22,8	0,6
35-44 ans	22,4	20	38,5	13,2	4,6	0,6	0	0	0,3	0,4
45-54 ans	16,9	24,9	37,4	12	8,7	0	0	0	0	0
55-64 ans	20,3	8,4	45,8	7,7	10	0	3,4	4,4	0	0
65 ans et plus	6,4	0	93,6	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes de 15 à 24 ans										
15-24 ans	25,5	10,3	25,2	10,2	5,1	0,4	1,5	0	21,1	0,7
25 ans et plus	15,3	14,3	28,3	11,3	12,4	0,2	1,8	0,5	15,3	0,5
Jeunes de 15 à 34 ans										
15-34 ans	19,9	10,9	24	10,5	9,8	0,3	1,9	0,2	21,8	0,7
35 ans et plus	20,5	19,8	40,1	12,1	6	0,4	0,3	0,4	0,2	0,2
Handicap										
Non	24,8	12,4	30	8,2	7,1	0,1	1,5	0,3	14,8	0,8
Oui, un peu	15,2	13,1	25	13,6	10,8	0,7	1,9	0,2	19,3	0,2
Oui, beaucoup	20,9	12,4	27,4	10,5	8,8	0,3	1,6	0,2	17,3	0,6
Statut migratoire										
migrant	20,9	12,4	27,4	10,5	8,8	0,3	1,6	0,2	17,3	0,6
non migrant	30,4	12,4	16,8	11,7	9,7	0	0	0	19	0
Niveau d'instruction du chef de ménage										
Aucun	20,9	12,4	27,4	10,5	8,8	0,3	1,6	0,2	17,3	0,6
Primaire	30,4	12,4	16,8	11,7	9,7	0	0	0	19	0
Post primaire	34	1,7	51,8	0	0	0	0	12,5	0	0

	Aucun	Initiative d'auto-emploi	Relations personnelles (parents, amis)	Directement auprès des employeurs	Petites annonces (radio, journaux, affiche, internet, etc)	Annonce ciblée par la téléphonie mobile	Agence Nationale de la promotion de l'Emploi	Agence privée de placement	Concours	Autre
Secondaire	34	16,4	36,5	9,4	2,9	0	0	0	0,3	0,5
Supérieur	21,4	21,4	35	12,1	6,5	0	1,3	0	2,2	0,2
Groupe socioéconomique du chef de ménage										
Salarié du public ou parapublic	14,9	10,7	19,2	14,6	8,8	0	3,1	0,3	28,4	0
Salarié du privé FORMEL	6,6	3,8	50,6	8,9	9,2	0	0	0	20,9	0
Salarié du privé INFORMEL	12,7	16,2	41,4	12,2	6,9	0	0	0	10,3	0,3
Employeur	19,9	13,4	35,9	8,5	15,3	0	1,6	0	5,5	0
Travailleur pour compte propre	35,6	17,8	26,3	6,8	2,3	0	0,8	0	10	0,4
Travailleur familial	48,9	7,8	23,6	5,5	0	0	4,9	0	9,4	0
Apprenti	42,6	20,6	36,8	0	0	0	0	0	0	0
Inclassable	0	0	77,9	0	0	0	0	0	22,1	0
Chômeur	12,8	7,2	24,9	13,8	14	1,3	1,9	1	23	0,2
Inactif	12,4	7,9	17,3	11,3	18	0	3,2	0	27	2,9
Secteur formel										
secteur formel	12,2	8,9	26,1	12,9	10,8	0	2,1	0,2	26,9	0
secteur informel	30,3	17	31,5	7,9	3,3	0	0,9	0	8,8	0,4

Annexe 12: Type d'emploi recherché (type1)

	Salarié	Indépendant	Indifférent	Total
National	45,1	24,2	30,8	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	49,9	20,2	29,9	100,0
Rural	30,8	35,8	33,4	100,0
Région				
Boucle du Mouhoun	40,8	29,5	29,7	100,0
Cascades	47,4	36	16,6	100,0
Centre	53,6	17,5	28,9	100,0
Centre-Est	22,7	36,3	41	100,0
Centre-Nord	46,1	6,8	47,1	100,0
Centre-Ouest	62	25	13	100,0
Centre-Sud	25,9	65,6	8,5	100,0
Est	42,8	12,8	44,5	100,1
Hauts-Bassins	32,5	28,6	38,9	100,0
Nord	36,3	24,8	38,9	100,0
Plateau-Central	33,9	53,2	12,9	100,0
Sahel	20,8	25,3	53,9	100,0
Sud-Ouest	41,1	32	26,9	100,0
Niveau d'instruction				
Aucun	23	35,9	41,1	100,0
Primaire	30,9	32,4	36,7	100,0
Post primaire	46,9	22,9	30,2	100,0
Secondaire	79,3	5,8	14,9	100,0
Supérieur	79,3	5,5	15,2	100,0
Sexe				
Homme	57,2	14,9	28	100,1
Femme	38,5	29,2	32,3	100,0
Tranche d'âge				
15-24 ans	47,3	20,8	31,8	99,9
25-34 ans	52	20,6	27,4	100,0
35-44 ans	25,3	40	34,8	100,1
45-54 ans	27,2	62,3	10,5	100,0
55-64 ans	49,3	25,8	24,9	100,0
65 ans et plus	29,9	20,1	50	100,0
Jeunes de 15 à 24 ans				
15-24 ans	47,3	20,8	31,8	99,9
25 ans et plus	44	28,4	27,6	100,0
Jeunes de 15 à 34 ans				
15-34 ans	49,4	20,7	29,9	100,0
35 ans et plus	28	44,1	28	100,1
Handicap				
Non	45,1	24	30,9	100,0
Oui, un peu	50,8	35,2	14	100,0
Oui, beaucoup	21,3	15,2	63,6	100,1
Statut migratoire				
migrant	44,8	25,5	29,7	100,0
non migrant	41,6	23,6	34,8	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage				
Aucun	23	35,9	41,1	100,0
Primaire	30,9	32,4	36,7	100,0
Post primaire	46,9	22,9	30,2	100,0
Secondaire	79,3	5,8	14,9	100,0
Supérieur	79,3	5,5	15,2	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage				
Salarié du public ou parapublic	56,2	17	26,8	100,0
Salarié du privé FORMEL	54,1	20,5	25,5	100,1
Salarié du privé INFORMEL	36,8	20,2	43	100,0
Employeur	40,8	31,4	27,8	100,0

	Salarié	Indépendant	Indifférent	Total
Travailleur pour compte propre	35,1	30,2	34,7	100,0
Travailleur familial	29,5	36,6	33,9	100,0
Apprenti	5,4	51,9	42,6	99,9
Inclassable	9,9	0	90,1	100,0
Chômeur	54,3	23,3	22,4	100,0
Inactif	57,2	16,7	26,2	100,1
Catégorie socio-professionnelle du Chef de ménage				
secteur formel	54,6	18,6	26,7	99,9
secteur informel	34,6	28,4	37	100,0

Annexe 13: Type d'emploi recherché (type2)

	Permanent, temps plein	Permanent, temps partiel	Temporaire	Indifférent
National	62,1	11,2	6,6	20,0
Milieu de résidence				
Urbain	66,5	9,6	5,7	18,2
Rural	49,1	16,2	9,4	25,3
Région				
Boucle du Mouhoun	57,9	8,2	4,6	29,3
Cascades	53,7	26,6	10,6	9,1
Centre	68	9,2	6,2	16,6
Centre-Est	61,9	7,9	5,9	24,3
Centre-Nord	49,6	14,7	12,8	22,9
Centre-Ouest	65,6	2,1	7,9	24,5
Centre-Sud	51,6	22,8	3	22,6
Est	62,8	5,8	22,6	8,9
Hauts-Bassins	59,8	10,4	2,5	27,2
Nord	68,1	16,1	4,3	11,5
Plateau-Central	55,8	36,3	3,1	4,8
Sahel	25,9	12,4	9,6	52,2
Sud-Ouest	55,8	23	1,8	19,4
Niveau d'instruction				
Aucun	42,5	16,9	7	33,6
Primaire	59,7	16,8	3,3	20,2
Post primaire	62,3	8,5	12,3	17
Secondaire	87,3	2,2	4,1	6,3
Supérieur	83,5	3,2	4,1	9,2
Sexe				
Homme	70	4,6	7,5	17,9
Femme	57,9	14,8	6,1	21,2
Tranche d'âge				
15-24 ans	61,2	11,2	8,3	19,3
25-34 ans	66,9	11,2	3,8	18,1
35-44 ans	55,5	11,8	6,1	26,5
45-54 ans	69,2	13,1	5,3	12,3
55-64 ans	51,2	16,2	15,8	16,8
65 ans et plus	35	26,5	0	38,4
Jeunes de 15 à 24 ans				
15-24 ans	61,2	11,2	8,3	19,3
25 ans et plus	64	11,8	4,8	19,5
Jeunes de 15 à 34 ans				
15-34 ans	63,7	11,2	6,4	18,7
35 ans et plus	58,2	12,9	6,6	22,3
Handicap				
Non	62,3	11,3	6,7	19,7
Oui, un peu	69,9	5,2	2,5	22,5
Oui, beaucoup	13,8	15,2	0	71
Statut migratoire				
migrant	59,8	12,5	7,4	20,3

	Permanent, temps plein	Permanent, temps partiel	Temporaire	Indifférent
non migrant	63,1	9,2	5,1	22,5
Niveau d'instruction du chef de ménage				
Aucun	42,5	16,9	7	33,6
Primaire	59,7	16,8	3,3	20,2
Post primaire	62,3	8,5	12,3	17
Secondaire	87,3	2,2	4,1	6,3
Supérieur	83,5	3,2	4,1	9,2
Groupe socioéconomique du chef de ménage				
Salarié du public ou parapublic	69,6	2,9	6,6	20,8
Salarié du privé FORMEL	71,7	10,5	9,2	8,6
Salarié du privé INFORMEL	59,4	17,1	6,7	16,9
Employeur	64,2	11,2	2,6	22
Trav. Compte Propre	52,6	18,4	8,5	20,6
Travailleur familial	62,4	23,2	4,4	9,9
Apprenti	15,1	5,4	36,8	42,6
Inclassable	83,6	16,4	0	0
Chômeur	68,8	4,6	5,9	20,7
Inactif	69,6	5	2	23,4
Secteur formel/informel du chef de ménage				
secteur formel	70,8	4,5	6,4	18,3
secteur informel	54,2	18,1	8,1	19,5

Annexe 14: Type d'emploi recherché (type3)

	Correspondant à votre métier (ou à votre qualification)	Dans un autre métier ou une autre activité	Indifférent
National	25,5	15,4	59,1
Milieu de résidence			
Urbain	27,8	12,5	59,7
Rural	18,7	24,0	57,3
Région			
Boucle du Mouhoun	16,9	7,3	75,8
Cascades	31	17,9	51,1
Centre	29,7	12,3	58,1
Centre-Est	21	18,4	60,6
Centre-Nord	60,1	12,3	27,5
Centre-Ouest	25	25,6	49,4
Centre-Sud	4	39,5	56,5
Est	37,5	18,4	44,1
Hauts-Bassins	21,4	10,8	67,7
Nord	11	20,9	68,1
Plateau-Central	15,8	37,2	47,1
Sahel	3,5	19,5	77,1
Sud-Ouest	46,8	13	40,2
Niveau d'instruction de l'enquêté			
Aucun	13,7	22,6	63,7
Primaire	18,4	18,5	63,1
Post primaire	25,8	12,4	61,8
Secondaire	44,1	10,2	45,7
Supérieur	43,9	5,6	50,5
Sexe de l'enquêté			
Homme	33,5	12,3	54,2
Femme	21,2	17	61,8
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	23,3	14,8	61,9
25-34 ans	30,1	13,2	56,7
35-44 ans	24,1	19	56,9

	Correspondant à votre métier (ou à votre qualification)	Dans un autre métier ou une autre activité	Indifférent
45-54 ans	30	32,7	37,3
55-64 ans	34	2,7	63,3
65 ans et plus	29,9	20,1	50
Jeunes de 15 à 24 ans			
15-24 ans	23,3	14,8	61,9
25 ans et plus	28,9	15,8	55,2
Jeunes de 15 à 34 ans			
15-34 ans	26,3	14,1	59,6
35 ans et plus	26,6	21,1	52,2
Handicap			
Non	25,6	15,3	59,1
Oui, un peu	30,9	13,4	55,7
Oui, beaucoup	0	26	74
Statut migratoire			
migrant	24,5	16,2	59,3
non migrant	27,2	15,9	56,9
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	13,7	22,6	63,7
Primaire	18,4	18,5	63,1
Post primaire	25,8	12,4	61,8
Secondaire	44,1	10,2	45,7
Supérieur	43,9	5,6	50,5
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	33,7	8,1	58,2
Salarié du privé FORMEL	40,2	17	42,8
Salarié du privé INFORMEL	9,4	16,8	73,8
Employeur	19,8	29,3	50,9
Travailleur pour compte propre	19,9	19,4	60,7
Travailleur familial	25,6	32,7	41,7
Apprenti	0	36,8	63,2
Inclassable	12,3	0	87,7
Chômeur	38,8	10,7	50,6
Inactif	24	10,4	65,7
Secteur formel du chef de ménage			
secteur formel	33,1	9,7	57,2
secteur informel	17,3	20,7	62

Annexe 15: Inscription auprès d'une structure de promotion de l'emploi

	Oui	Non	Total
National	12,2	87,8	100,0
Milieu de résidence			
Urbain	16,3	83,7	100,0
Rural	0,0	100,0	100,0
Région			
Boucle du Mouhoun	1,8	98,2	100,0
Cascades	4,4	95,6	100,0
Centre	20,5	79,5	100,0
Centre-Est	4,8	95,2	100,0
Centre-Nord	0	100	100,0
Centre-Ouest	20,5	79,5	100,0
Centre-Sud	0	100	100,0
Est	0,8	99,2	100,0
Hauts-Bassins	6,1	93,9	100,0
Nord	3,5	96,5	100,0
Plateau-Central	0	100	100,0
Sahel	2,9	97,1	100,0
Sud-Ouest	2,8	97,2	100,0
Niveau d'instruction			
Aucun	0,7	99,3	100,0
Primaire	2,5	97,5	100,0
Post primaire	5,5	94,5	100,0
Secondaire	13,1	86,9	100,0
Supérieur	58	42	100,0
Sexe			
Homme	21,1	78,9	100,0
Femme	7,4	92,6	100,0
Tranche d'âge			
15-24 ans	7,9	92,1	100,0
25-34 ans	22,5	77,5	100,0
35-44 ans	5,9	94,1	100,0
45-54 ans	3,9	96,1	100,0
55-64 ans	7,5	92,5	100,0
65 ans et plus	0	100	100,0
Jeunes de 15 à 24 ans			
15-24 ans	7,9	92,1	100,0
25 ans et plus	16,8	83,2	100,0
Jeunes de 15 à 34 ans			
15-34 ans	14,3	85,7	100,0
35 ans et plus	5,4	94,6	100,0
Handicap			
Non	12,4	87,6	100,0
Oui, un peu	9,2	90,8	100,0
Oui, beaucoup	0	100	100,0
Statut migratoire			
migrant	9,4	90,6	100,0
non migrant	15,3	84,7	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	0,7	99,3	100,0
Primaire	2,5	97,5	100,0
Post primaire	5,5	94,5	100,0
Secondaire	13,1	86,9	100,0
Supérieur	58	42	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage			

	Oui	Non	Total
Salarié du public ou parapublic	21,6	78,4	100,0
Salarié du privé FORMEL	9,9	90,1	100,0
Salarié du privé INFORMEL	10,1	89,9	100,0
Employeur	5,6	94,4	100,0
Trav. Compte Propre	3,9	96,1	100,0
Travailleur familial	0	100	100,0
Apprenti	0	100	100,0
Inclassable	9,9	90,1	100,0
Chômeur	21,3	78,7	100,0
Inactif	16,4	83,6	100,0

DSSE/SCEAM/2016/08
Décembre 2016

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000
01 BP : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél : +226 25 37 62 04 - Fax : +226 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insdbf@yahoo.fr ou insd@insd.bf